



Paielements directs versés aux producteurs Statistiques économiques agricoles

novembre 2002

Statistique Canada
Division de l'agriculture
Section des revenus et des prix agricoles

N° 21-015-XIF au catalogue est une publication semestrielle disponible gratuitement sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.statcan.ca>

Faits saillants

Les paiements de programme continuent de croître

Les agriculteurs ont tiré 3,8 milliards de dollars des paiements de programme en 2001, soit 923 millions de dollars de plus qu'en 2000. La majeure partie de cette progression est attribuable à l'augmentation des paiements des programmes d'assurance-récolte et des programmes d'aide en cas de catastrophe liée au revenu. En outre, les producteurs de l'Ontario ont reçu 190 millions de dollars des programmes à paiement unique destinés à les indemniser des pertes de revenu qui leur ont été infligées en 2000 par une combinaison de mauvais temps et d'affaissement des prix des cultures.

Les paiements d'assurance-récolte ont atteint 1,0 milliard de dollars, en hausse de 70,4 %, à la suite des mauvaises conditions de croissance de 2000 et de 2001, et d'un accroissement des superficies des cultures assurées.

Les paiements en vertu des programmes d'aide en cas de catastrophe liée au revenu ont atteint 627 millions de dollars, soit 48,6 % de plus qu'en 2000. Ces paiements comprennent ceux du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA), du Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et des programmes provinciaux connexes en cas de catastrophe.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2003.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 21-015-XIE).



Signes conventionnels

Les signes dont il est question dans le présent document s'appliquent à toutes les données que Statistique Canada publie, y compris les totalisations simples et les estimations, quelle qu'en soit la source (enquêtes, recensements et fichiers administratifs).

- . indisponibles pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P** provisoire
- r** rectifié
- X** confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1971

juin 1989

	*000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation des prix agricoles											
	3	5	18	10	186	122	205	79	591	23	1,242
Assurance-récolte											
Paiements bruts	0	276	50	0	2,184	313	1,018	143	2,438	1,264	7,686
Cotisations des producteurs	0	106	16	0	640	522	2,124	787	2,128	477	6,800
Paiements nets	0	170	34	0	1,544	-209	-1,106	-644	310	787	886
Subvention aux produits Laitiers											
	0	1,405	269	800	51,511	33,099	3,471	2,748	6,743	290	100,336
Autres Paiements											
Réduction des stocks de blé	0	0	0	0	0	0	1,057	6,032	3,559	173	10,821
Aide à l'agriculture des Prairies	0	0	0	0	0	0	915	778	2,074	67	3,834
Paiements à l'acre	0	0	0	0	0	0	3,600	0	0	0	3,600
Dédommagement des pertes d'animaux	1	0	0	0	193	51	86	132	27	1	491
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	350	0	350
Total paiements bruts	1	0	0	0	193	51	5,658	6,942	6,010	241	19,096
Total paiements											
Paiements bruts	4	1,686	337	810	54,074	33,585	10,352	9,912	15,782	1,818	128,360
Cotisations des producteurs	0	106	16	0	640	522	2,124	787	2,128	477	6,800
Paiements nets	4	1,580	321	810	53,434	33,063	8,228	9,125	13,654	1,341	121,560
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Engrais	0	0	0	0	179	0	0	0	0	0	179
Chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82	82
Impôts Fonciers	0	0	0	0	0	8,854	5,120	3,347	0	0	17,321
REMISES TOTALES	0	0	0	0	179	8,854	5,120	3,347	0	82	17,582
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	4	1,686	337	810	54,253	42,439	15,472	13,259	15,782	1,900	145,942
Cotisations des producteurs	0	106	16	0	640	522	2,124	787	2,128	477	6,800
Paiements nets	4	1,580	321	810	53,613	41,917	13,348	12,472	13,654	1,423	139,142

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1972

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	128	693	443	1,473	3,332	6,922	2,754	2,703	4,341	445	23,234
Assurance-récolte											
Paiements bruts	0	221	82	0	4,848	2,719	2,528	1,263	2,112	1,116	14,889
Cotisations des producteurs	0	154	40	0	705	806	1,834	1,829	2,100	447	7,915
Paiements nets	0	67	42	0	4,143	1,913	694	-566	12	669	6,974
Subvention aux produits Laitiers	0	1,730	230	805	50,133	33,359	3,913	3,060	7,851	329	101,410
Autres Paiements											
Blé à double prix	0	2	3	0	259	5,381	9,171	30,380	17,196	573	62,965
Dégâts causés par la pluie	0	0	0	0	7,311	2,242	0	0	0	0	9,553
Aide à l'agriculture des Prairies	0	0	0	0	0	0	218	1,005	3,222	53	4,498
Dédommagement des pertes d'animaux	1	0	11	2	220	235	75	225	40	0	809
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	350	0	350
Réduction des stocks de blé	0	0	0	0	0	0	-3	-16	7	0	-12
Total paiements bruts	1	2	14	2	7,790	7,858	9,461	31,594	20,815	626	78,163
Total paiements											
Paiements bruts	129	2,646	769	2,280	66,103	50,858	18,656	38,620	35,119	2,516	217,696
Cotisations des producteurs	0	154	40	0	705	806	1,834	1,829	2,100	447	7,915
Paiements nets	129	2,492	729	2,280	65,398	50,052	16,822	36,791	33,019	2,069	209,781
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Engrais	0	0	0	0	183	0	0	0	0	0	183
Chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153	153
Impôts Fonciers	0	0	0	0	0	9,886	4,822	5,061	0	0	19,769
REMISES TOTALES	0	0	0	0	183	9,886	4,822	5,061	0	153	20,105
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	129	2,646	769	2,280	66,286	60,744	23,478	43,681	35,119	2,669	237,801
Cotisations des producteurs	0	154	40	0	705	806	1,834	1,829	2,100	447	7,915
Paiements nets	129	2,492	729	2,280	65,581	59,938	21,644	41,852	33,019	2,222	229,886

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1973

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,088	2,088
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,088	2,088
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	0	0	4	4	66	29	12	4	4	10	133
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	334	239	0	4,290	3,916	1,593	4,376	4,707	484	19,940
Cotisations des producteurs	0	147	49	0	1,012	2,091	2,172	6,399	3,746	409	16,025
Paiements nets	1	187	190	0	3,278	1,825	-579	-2,023	961	75	3,915
Subvention aux produits Laitiers											
	0	2,112	269	977	68,143	39,808	5,406	3,820	9,883	604	131,022
Autres Paiements											
Blé à double prix	0	0	5	0	51	1,817	9,325	31,639	16,934	593	60,364
Aide à l'agriculture des Prairies	0	0	0	0	0	0	147	1,419	3,273	559	5,398
Aide -situations d'urgence dans l'Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	3,271	1,147	4,418
Dégâts causés par la pluie	0	0	0	0	1,360	304	0	0	0	0	1,664
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	8	561	474	0	1,043
Dédommagement des pertes d'animaux	0	7	8	5	181	132	95	294	61	11	794
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	350	0	350
Réduction des stocks de blé	0	0	0	0	0	0	0	24	4	0	28
Total paiements bruts	0	7	13	5	1,592	2,253	9,575	33,937	24,367	2,310	74,059
Total paiements											
Paiements bruts	1	2,453	525	986	74,091	46,006	16,586	42,137	38,961	5,496	227,242
Cotisations des producteurs	0	147	49	0	1,012	2,091	2,172	6,399	3,746	409	16,025
Paiements nets	1	2,306	476	986	73,079	43,915	14,414	35,738	35,215	5,087	211,217
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Engrais	0	0	0	0	189	0	0	0	0	0	189
Chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	73
Impôts Fonciers	0	0	0	0	6,778	22,530	4,599	8,117	0	0	42,024
REMISES TOTALES	0	0	0	0	6,967	22,530	4,599	8,117	0	73	42,286
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	1	2,453	525	986	81,058	68,536	21,185	50,254	38,961	5,569	269,528
Cotisations des producteurs	0	147	49	0	1,012	2,091	2,172	6,399	3,746	409	16,025
Paiements nets	1	2,306	476	986	80,046	66,445	19,013	43,855	35,215	5,160	253,503

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paielements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1974

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paielements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paielements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paielements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paielements bruts	0	0	0	0	27,400	0	0	14,427	0	16,087	57,914
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paielements nets	0	0	0	0	27,400	0	0	14,427	0	16,087	57,914
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	19	22	9	9	36	1,062	406	533	2,175	69	4,340
Assurance-récolte											
Paielements bruts	18	378	145	305	2,824	6,661	3,475	10,042	16,230	839	40,917
Cotisations des producteurs	3	223	78	28	1,032	3,814	2,644	14,427	7,184	621	30,054
Paielements nets	15	155	67	277	1,792	2,847	831	-4,385	9,046	218	10,863
Subvention aux produits Laitiers											
	0	3,126	1,419	1,560	109,782	66,392	9,295	5,541	19,007	4,937	221,059
Autres Paielements											
Assistance-récolte	0	0	0	0	1,108	6	0	1,807	25,208	1,500	29,629
Encouragement à Prod'n-Lait, Porc, Agneau	0	0	0	0	0	0	0	0	12,960	0	12,960
Blé à double prix	0	0	0	0	532	8,304	109	113	287	0	9,345
Dédommagement des pertes d'animaux	3	1	1	1	258	342	166	544	253	33	1,602
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	44	528	812	0	1,384
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	790	0	790
Aide à l'agriculture des Prairies	0	0	0	0	0	0	0	0	445	1	446
Total paielements bruts	3	1	1	1	1,898	8,652	319	2,992	40,755	1,534	56,156
Total paielements											
Paielements bruts	40	3,527	1,574	1,875	141,940	82,767	13,495	33,535	78,167	23,466	380,386
Cotisations des producteurs	3	223	78	28	1,032	3,814	2,644	14,427	7,184	621	30,054
Paielements nets	37	3,304	1,496	1,847	140,908	78,953	10,851	19,108	70,983	22,845	350,332
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	0	0	0	0	0	0	0	3,910	0	0	3,910
Engrais	0	0	758	0	193	0	0	0	0	0	951
Chaux	0	0	0	0	22	0	0	0	0	4	26
Impôts Fonciers	0	0	0	0	7,873	23,522	5,611	9,105	0	0	46,111
REMISES TOTALES	0	0	758	0	8,088	23,522	5,611	13,015	0	4	50,998
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paielements bruts	40	3,527	2,332	1,875	150,028	106,289	19,106	46,550	78,167	23,470	431,384
Cotisations des producteurs	3	223	78	28	1,032	3,814	2,644	14,427	7,184	621	30,054
Paielements nets	37	3,304	2,254	1,847	148,996	102,475	16,462	32,123	70,983	22,849	401,330

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1975

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	103	79	75	30,100	24,149	10,884	0	0	22,890	88,280
Cotisations des producteurs	0	179	708	227	0	1,560	0	0	0	6,874	9,548
Paiements nets	0	-76	-629	-152	30,100	22,589	10,884	0	0	16,016	78,732
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	38	5,485	124	4,606	2,884	2,602	560	1,171	2,368	175	20,013
Assurance-récotte											
Paiements bruts	37	1,218	279	39	1,264	11,882	10,455	40,868	18,647	735	85,424
Cotisations des producteurs	3	375	100	30	623	4,708	4,068	19,936	14,191	977	45,011
Paiements nets	34	843	179	9	641	7,174	6,387	20,932	4,456	-242	40,413
Subvention aux produits Laitiers											
	0	3,624	2,317	1,808	126,714	84,133	10,131	5,726	17,224	8,093	259,770
Autres Paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	3	3	3	526	1,554	300	824	547	79	3,839
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	3,001	0	0	0	0	0	3,001
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	178	563	884	0	1,625
Blé à double prix	0	0	42	0	945	0	0	0	0	0	987
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	500	0	500
Assistance-récolte	0	0	0	0	0	0	190	0	0	0	190
Total paiements bruts	0	3	45	3	4,472	1,554	668	1,387	1,931	79	10,142
Total paiements											
Paiements bruts	75	10,433	2,844	6,531	165,434	124,320	32,698	49,152	40,170	31,972	463,629
Cotisations des producteurs	3	554	808	257	623	6,268	4,068	19,936	14,191	7,851	54,559
Paiements nets	72	9,879	2,036	6,274	164,811	118,052	28,630	29,216	25,979	24,121	409,070
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	0	0	0	0	0	7,000	0	7,820	0	0	14,820
Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,826	1,826
Engrais	0	0	1,023	0	189	0	0	0	0	0	1,212
Chaux	0	0	0	0	37	0	0	0	0	4	41
Impôts Fonciers	0	0	0	0	8,087	27,704	6,570	10,161	0	0	52,522
REMISES TOTALES	0	0	1,023	0	8,313	34,704	6,570	17,981	0	1,830	70,421
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	75	10,433	3,867	6,531	173,747	159,024	39,268	67,133	40,170	33,802	534,050
Cotisations des producteurs	3	554	808	257	623	6,268	4,068	19,936	14,191	7,851	54,559
Paiements nets	72	9,879	3,059	6,274	173,124	152,756	35,200	47,197	25,979	25,951	479,491

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1976

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	4,206	13,039	7,155	150	24,550
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-4,206	-13,039	-7,155	-150	-24,550
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	192	192	96	3,607	22,650	19,250	0	41,910	41,816	129,713
Cotisations des producteurs	0	131	224	148	437	1,786	0	0	0	9,530	12,256
Paiements nets	0	61	-32	-52	3,170	20,864	19,250	0	41,910	32,286	117,457
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	0	30	1,224	102	2,955	5,748	862	1,606	3,457	7,296	23,280
Assurance-récolte											
Paiements bruts	40	550	95	58	1,525	11,546	9,917	21,825	16,816	729	63,101
Cotisations des producteurs	3	437	113	28	1,310	5,760	5,047	23,855	16,419	1,333	54,305
Paiements nets	37	113	-18	30	215	5,786	4,870	-2,030	397	-604	8,796
Subvention aux produits Laitiers											
	0	3,961	2,903	2,041	127,711	84,398	9,742	5,806	17,257	7,894	261,713
Autres Paiements											
Aide à l'industrie du boeuf	0	0	0	0	0	0	0	9,090	0	0	9,090
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	6,011	0	0	0	0	0	6,011
Dédommagement des pertes d'animaux	1	1	11	1	897	2,459	939	634	416	289	5,648
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	357	377	489	0	1,223
Blé à double prix	0	0	15	0	381	0	0	0	0	0	396
Intéressement à l'élevage de porcelets	58	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	30
Total paiements bruts	59	1	26	1	7,289	2,459	1,296	10,101	935	289	22,456
Total paiements											
Paiements bruts	99	4,734	4,440	2,298	143,087	126,801	41,067	39,338	80,375	58,024	500,263
Cotisations des producteurs	3	568	337	176	1,747	7,546	9,253	36,894	23,574	11,013	91,111
Paiements nets	96	4,166	4,103	2,122	141,340	119,255	31,814	2,444	56,801	47,011	409,152
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	14	14	27	20	157	12,083	496	11,405	809	84	25,109
Intérêts	0	0	709	485	0	0	0	0	0	4,893	6,087
Engrais	0	0	1,007	0	174	0	0	0	0	0	1,181
Chaux	0	0	0	0	39	0	0	0	0	6	45
Impôts Fonciers	0	0	0	0	7,791	32,316	7,477	10,133	0	0	57,717
REMISES TOTALES	14	14	1,743	505	8,161	44,399	7,973	21,538	809	4,983	90,139
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	113	4,748	6,183	2,803	151,248	171,200	49,040	60,876	81,184	63,007	590,402
Cotisations des producteurs	3	568	337	176	1,747	7,546	9,253	36,894	23,574	11,013	91,111
Paiements nets	110	4,180	5,846	2,627	149,501	163,654	39,787	23,982	57,610	51,994	499,291

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1977

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	4,789	14,898	8,149	168	28,004
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-4,789	-14,898	-8,149	-168	-28,004
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	80	78	42	9,324	12,613	7,300	1	0	50,586	80,024
Cotisations des producteurs	0	70	115	59	2,037	1,888	0	53	0	17,623	21,845
Paiements nets	0	10	-37	-17	7,287	10,725	7,300	-52	0	32,963	58,179
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	2	342	322	388	1,615	17,412	4,148	5,237	15,603	3,624	48,693
Assurance-récolte											
Paiements bruts	18	1,107	218	171	1,744	19,945	6,463	27,226	38,780	1,480	97,152
Cotisations des producteurs	2	408	128	34	1,465	5,347	7,042	33,802	18,194	1,245	67,667
Paiements nets	16	699	90	137	279	14,598	-579	-6,576	20,586	235	29,485
Subvention aux produits Laitiers											
	0	4,025	3,160	2,052	136,472	91,061	10,589	6,159	17,212	9,395	280,125
Autres Paiements											
Aide à l'industrie du boeuf	0	0	0	0	0	0	0	21,798	0	0	21,798
Dédommagement des pertes d'animaux	0	1	9	20	1,621	3,342	967	1,103	947	1,022	9,032
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	5,627	0	0	0	0	0	5,627
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	123	195	381	0	699
Aide au transport de fourrage	0	0	0	0	0	0	0	227	0	0	227
Intéressement à l'élevage de porcelets	74	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	18
Total paiements bruts	74	1	9	20	7,248	3,342	1,090	23,323	1,346	1,022	37,475
Total paiements											
Paiements bruts	94	5,555	3,787	2,673	156,403	144,373	29,590	61,946	72,941	66,107	543,469
Cotisations des producteurs	2	478	243	93	3,502	7,235	11,831	48,753	26,343	19,036	117,516
Paiements nets	92	5,077	3,544	2,580	152,901	137,138	17,759	13,193	46,598	47,071	425,953
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	118	127	178	201	1,305	15,156	3,766	14,070	8,039	895	43,855
Intérêts	0	0	1,088	575	0	0	0	0	0	7,549	9,212
Engrais	0	0	803	0	152	0	0	0	0	0	955
Chaux	0	625	120	397	38	0	0	0	0	3	1,183
Impôts Fonciers	0	0	0	0	7,898	36,223	7,910	10,125	0	0	62,156
REMISES TOTALES	118	752	2,189	1,173	9,393	51,379	11,676	24,195	8,039	8,447	117,361
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	212	6,307	5,976	3,846	165,796	195,752	41,266	86,141	80,980	74,554	660,830
Cotisations des producteurs	2	478	243	93	3,502	7,235	11,831	48,753	26,343	19,036	117,516
Paiements nets	210	5,829	5,733	3,753	162,294	188,517	29,435	37,388	54,637	55,518	543,314

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1978

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	17,868	69,092	27,275	722	114,957
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	4,684	16,965	6,712	200	28,561
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	13,184	52,127	20,563	522	86,396
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	785	0	6,706	0	0	37,012	44,503
Cotisations des producteurs	0	270	746	294	3,268	0	14	248	0	19,281	24,121
Paiements nets	0	-270	-746	-294	-2,483	0	6,692	-248	0	17,731	20,382
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	12	3,208	144	2,982	1,994	7,985	3,599	8,426	12,097	2,174	42,621
Assurance-récolte											
Paiements bruts	26	500	125	55	1,700	16,500	6,000	28,000	22,500	1,235	76,641
Cotisations des producteurs	2	573	143	34	1,800	8,340	8,276	33,860	18,640	1,500	73,168
Paiements nets	24	-73	-18	21	-100	8,160	-2,276	-5,860	3,860	-265	3,473
Subvention aux produits Laitiers											
	0	4,125	3,189	2,315	119,836	81,216	10,370	6,528	17,683	7,855	253,117
Autres Paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	1	2	8	1	1,550	3,430	695	530	1,337	265	7,819
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	5,155	0	0	0	0	0	5,155
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	392	335	1,496	0	2,223
Aide au transport de fourrage	0	0	0	0	0	0	0	378	804	0	1,182
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	95	0	95
Intéressement à l'élevage de porcelets	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52
Total paiements bruts	53	2	8	1	6,705	3,430	1,087	1,243	3,732	265	16,526
Total paiements											
Paiements bruts	91	7,835	3,466	5,353	131,020	109,131	45,630	113,289	83,287	49,263	548,365
Cotisations des producteurs	2	843	889	328	5,068	8,340	12,974	51,073	25,352	20,981	125,850
Paiements nets	89	6,992	2,577	5,025	125,952	100,791	32,656	62,216	57,935	28,282	422,515
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	105	154	198	256	1,478	13,605	4,027	10,958	8,416	986	40,183
Intérêts	0	0	1,288	662	0	0	0	0	0	4,385	6,335
Engrais	0	0	1,664	0	174	0	0	0	0	0	1,838
Chaux	0	258	153	267	32	0	0	0	0	6	716
Impôts Fonciers	0	0	0	0	7,879	39,952	7,529	11,135	0	0	66,495
REMISES TOTALES	105	412	3,303	1,185	9,563	53,557	11,556	22,093	8,416	5,377	115,567
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	196	8,247	6,769	6,538	140,583	162,688	57,186	135,382	91,703	54,640	663,932
Cotisations des producteurs	2	843	889	328	5,068	8,340	12,974	51,073	25,352	20,981	125,850
Paiements nets	194	7,404	5,880	6,210	135,515	154,348	44,212	84,309	66,351	33,659	538,082

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1979

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	41,389	150,330	59,525	1,693	252,937
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	6,637	24,040	9,511	283	40,471
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	34,752	126,290	50,014	1,410	212,466
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	389	646	299	7,904	8,249	446	0	0	9,419	27,352
Cotisations des producteurs	0	97	200	86	3,322	2,749	1,571	207	0	4,648	12,880
Paiements nets	0	292	446	213	4,582	5,500	-1,125	-207	0	4,771	14,472
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	49	3,051	342	2,946	9,253	39,648	733	3	598	7	56,630
Assurance-récolte											
Paiements bruts	8	2,537	302	112	3,161	52,282	11,177	103,010	24,767	3,521	200,877
Cotisations des producteurs	3	682	151	15	2,496	8,631	8,494	34,120	20,972	1,742	77,306
Paiements nets	5	1,855	151	97	665	43,651	2,683	68,890	3,795	1,779	123,571
Subvention aux produits Laitiers											
	0	4,430	3,656	2,128	120,238	78,192	9,757	5,767	14,848	7,100	246,116
Autres Paiements											
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	450	1,350	1,200	0	3,000
Dédommagement des pertes d'animaux	1	0	173	1	857	1,359	422	578	1,141	373	4,905
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	4,906	0	0	0	0	0	4,906
Intéressement à l'élevage de porcelets	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	44	0	44
Total paiements bruts	86	0	173	1	5,763	1,359	872	1,928	2,385	373	12,940
Total paiements											
Paiements bruts	143	10,407	5,119	5,486	146,319	179,730	64,374	261,038	102,123	22,113	796,852
Cotisations des producteurs	3	779	351	101	5,818	11,380	16,702	58,367	30,483	6,673	130,657
Paiements nets	140	9,628	4,768	5,385	140,501	168,350	47,672	202,671	71,640	15,440	666,195
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	89	154	202	248	1,436	13,822	3,960	12,590	6,993	824	40,318
Intérêts	0	0	1,454	719	15,409	0	0	0	0	8,243	25,825
Engrais	0	0	775	0	190	0	0	0	0	0	965
Chaux	0	275	188	297	3,369	0	0	0	0	7	4,136
Impôts Fonciers	0	0	0	0	6,470	39,827	7,294	11,501	0	0	65,092
REMISES TOTALES	89	429	2,619	1,264	26,874	53,649	11,254	24,091	6,993	9,074	136,336
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	232	10,836	7,738	6,750	173,193	233,379	75,628	285,129	109,116	31,187	933,188
Cotisations des producteurs	3	779	351	101	5,818	11,380	16,702	58,367	30,483	6,673	130,657
Paiements nets	229	10,057	7,387	6,649	167,375	221,999	58,926	226,762	78,633	24,514	802,531

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1980

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	9,270	24,394	14,636	488	48,788
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-9,270	-24,394	-14,636	-488	-48,788
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1,808	2,274	951	14,409	10,221	0	2,866	0	11,442	43,971
Cotisations des producteurs	0	14	27	14	5,232	3,407	661	0	0	6,002	15,357
Paiements nets	0	1,794	2,247	937	9,177	6,814	-661	2,866	0	5,440	28,614
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	84	2,555	639	2,400	7,334	16,181	2,483	1,643	3,186	203	36,708
Assurance-récolte											
Paiements bruts	5	1,836	188	731	16,972	16,377	55,289	135,334	32,948	2,182	261,862
Cotisations des producteurs	2	866	156	321	4,021	13,537	9,763	41,450	26,104	1,718	97,938
Paiements nets	3	970	32	410	12,951	2,840	45,526	93,884	6,844	464	163,924
Subvention aux produits Laitiers											
	0	4,753	3,839	2,559	123,929	80,364	10,115	6,059	15,612	7,883	255,113
Autres Paiements											
Appui à l'entretien du troupeau	0	0	0	0	0	0	6,030	12,108	578	0	18,716
Limitation des pertes de porc	0	0	0	0	0	0	0	0	12,018	0	12,018
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	5	7	1,993	2,202	419	349	983	425	6,383
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	4,114	0	0	0	0	0	4,114
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	284	1,009	869	0	2,162
Achat de fourrages pour le bétail	0	0	0	0	0	0	80	250	8	0	338
Intéressement à l'élevage de porcelets	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	55	0	55
Total paiements bruts	60	0	5	7	6,107	2,202	6,813	13,716	14,511	425	43,846
Total paiements											
Paiements bruts	149	10,952	6,945	6,648	168,751	125,345	74,700	159,618	66,257	22,135	641,500
Cotisations des producteurs	2	880	183	335	9,253	16,944	19,694	65,844	40,740	8,208	162,083
Paiements nets	147	10,072	6,762	6,313	159,498	108,401	55,006	93,774	25,517	13,927	479,417
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	52	116	124	196	1,067	9,800	2,812	14,625	5,439	642	34,873
Intérêts	0	0	1,700	1,625	45,024	0	0	0	0	23,300	71,649
Engrais	0	0	1,500	0	133	0	0	0	0	0	1,633
Chaux	0	747	0	0	2,613	0	0	0	0	0	3,360
Impôts Fonciers	0	0	0	0	9,283	41,687	9,472	10,964	0	0	71,406
REMISES TOTALES											
	52	863	3,324	1,821	58,120	51,487	12,284	25,589	5,439	23,942	182,921
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	201	11,815	10,269	8,469	226,871	176,832	86,984	185,207	71,696	46,077	824,421
Cotisations des producteurs	2	880	183	335	9,253	16,944	19,694	65,844	40,740	8,208	162,083
Paiements nets	199	10,935	10,086	8,134	217,618	159,888	67,290	119,363	30,956	37,869	662,338

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.

Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1981

juin 1989

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	9,690	33,060	13,680	570	57,000
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-9,690	-33,060	-13,680	-570	-57,000
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1,140	2,539	1,381	18,990	9,784	8,504	4,612	4,264	36,946	88,160
Cotisations des producteurs	0	6	6	0	8,637	3,261	2,956	1,188	1,634	15,751	33,439
Paiements nets	0	1,134	2,533	1,381	10,353	6,523	5,548	3,424	2,630	21,195	54,721
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	294	5,106	1,893	4,359	47,880	38,732	11,394	6,280	13,827	2,451	132,216
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	1,236	238	197	7,000	18,496	18,529	92,010	27,396	5,938	171,041
Cotisations des producteurs	2	1,078	201	406	5,136	15,660	12,036	53,510	31,739	2,095	121,863
Paiements nets	-1	158	37	-209	1,864	2,836	6,493	38,500	-4,343	3,843	49,178
Subvention aux produits Laitiers											
	0	4,946	3,835	3,025	135,132	90,240	10,351	6,900	17,263	9,440	281,132
Autres Paiements											
Embargo sur les ventes de céréales	0	0	0	0	0	13,000	9,270	39,578	18,675	476	80,999
Aide pour bovins de boucherie	0	0	0	0	0	37,286	0	0	0	0	37,286
Appui à l'entretien du troupeau	0	0	0	0	0	0	10,496	13,013	2,760	0	26,269
Limitation des pertes de porc	0	0	0	0	0	0	0	0	9,085	0	9,085
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	5	50	2,381	1,412	1,183	118	355	65	5,573
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	479	1,493	1,614	0	3,586
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	3,551	0	0	0	0	0	3,551
Achat de fourrages pour le bétail	0	0	0	0	0	0	1,586	1,355	85	0	3,026
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	97	0	97
Intéressement à l'élevage de porcelets	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
Total paiements bruts	60	4	5	50	5,932	51,698	23,014	55,557	32,671	541	169,532
Total paiements											
Paiements bruts	355	12,432	8,510	9,012	214,934	208,950	71,792	165,359	95,421	55,316	842,081
Cotisations des producteurs	2	1,084	207	406	13,773	18,921	24,682	87,758	47,053	18,416	212,302
Paiements nets	353	11,348	8,303	8,606	201,161	190,029	47,110	77,601	48,368	36,900	629,779
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	38	92	119	177	2,607	11,246	2,419	19,807	4,631	513	41,649
Intérêts	0	0	1,008	2,314	67,837	0	0	0	12,543	12,399	96,101
Engrais	0	0	1,500	0	60	0	0	0	0	0	1,560
Chaux	0	707	0	0	1,801	0	0	0	0	0	2,508
Impôts Fonciers	0	0	0	0	16,316	46,350	9,525	12,556	0	0	84,747
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	280	0	280
REMISES TOTALES	38	799	2,627	2,491	88,621	57,596	11,944	32,363	17,454	12,912	226,845
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	393	13,231	11,137	11,503	303,555	266,546	83,736	197,722	112,875	68,228	1,068,926
Cotisations des producteurs	2	1,084	207	406	13,773	18,921	24,682	87,758	47,053	18,416	212,302
Paiements nets	391	12,147	10,930	11,097	289,782	247,625	59,054	109,964	65,822	49,812	856,624

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.

Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1982

juin 1989

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	8,706	31,021	14,987	386	55,100
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-8,706	-31,021	-14,987	-386	-55,100
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	443	824	669	44,529	7,611	3,442	31,552	7,334	70,943	167,347
Cotisations des producteurs	0	380	750	314	13,836	2,537	1,233	6,928	6,391	32,908	65,277
Paiements nets	0	63	74	355	30,693	5,074	2,209	24,624	943	38,035	102,070
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	11	139	1,282	257	5,525	8,685	246	434	1,621	6,805	25,005
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	1,785	112	240	8,996	19,941	20,019	82,043	82,000	6,176	221,313
Cotisations des producteurs	3	1,047	234	452	6,379	19,642	15,746	56,336	32,367	2,403	134,609
Paiements nets	-2	738	-122	-212	2,617	299	4,273	25,707	49,633	3,773	86,704
Subvention aux produits Laitiers											
	0	5,256	3,394	3,491	131,513	87,250	10,092	6,829	17,944	8,667	274,436
Autres Paiements											
Aide pour bovins de boucherie et moutons	0	0	0	0	0	0	0	0	141,611	0	141,611
Aide pour bovins de boucherie	0	0	0	0	0	20,328	0	0	0	0	20,328
Encouragement à l'élevage du boeuf	0	0	0	0	0	0	7,034	0	0	0	7,034
Appui à l'entretien du troupeau	0	0	0	0	0	0	0	5,900	0	0	5,900
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	9	314	677	1,470	648	22	331	13	3,484
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	3,017	0	0	0	0	0	3,017
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	388	330	467	0	1,185
Dédommagement des pertes de bétail	0	0	0	0	0	0	0	136	0	0	136
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	99	0	99
Intéressement à l'élevage de porcelets	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Total paiements bruts	40	0	9	314	3,694	21,798	8,070	6,388	142,508	13	182,834
Total paiements											
Paiements bruts	52	7,623	5,621	4,971	194,257	145,285	41,869	127,246	251,407	92,604	870,935
Cotisations des producteurs	3	1,427	984	766	20,215	22,179	25,685	94,285	53,745	35,697	254,986
Paiements nets	49	6,196	4,637	4,205	174,042	123,106	16,184	32,961	197,662	56,907	615,949
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	17	109	112	184	2,998	11,964	2,337	2,710	5,191	521	26,143
Intérêts	0	0	1,160	0	112,104	15,050	1,785	0	22,775	8,075	160,949
Engrais	0	0	1,584	0	2	0	0	0	0	0	1,586
Chaux	0	766	0	0	1,141	0	0	0	0	0	1,907
Impôts Fonciers	0	0	0	0	19,840	50,378	9,513	12,871	0	0	92,602
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	680	0	680
REMISES TOTALES	17	875	2,856	184	136,085	77,392	13,635	15,581	28,646	8,596	283,867
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	69	8,498	8,477	5,155	330,342	222,677	55,504	142,827	280,053	101,200	1,154,802
Cotisations des producteurs	3	1,427	984	766	20,215	22,179	25,685	94,285	53,745	35,697	254,986
Paiements nets	66	7,071	7,493	4,389	310,127	200,498	29,819	48,542	226,308	65,503	899,816

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1983

mai 1994

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	10,940	36,830	17,067	438	65,275
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-10,940	-36,830	-17,067	-438	-65,275
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1,779	2,203	1,314	64,148	2,045	22,389	27,026	8,117	57,901	186,922
Cotisations des producteurs	0	86	121	8	19,493	682	8,963	8,172	6,084	29,785	73,394
Paiements nets	0	1,693	2,082	1,306	44,655	1,363	13,426	18,854	2,033	28,116	113,528
Loi -stabilisation des prix agricoles											
Stabilisation des prix	1	11	58	25	1,136	18,673	1,838	134	3,523	1,258	26,657
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	2,505	438	3,270	33,873	78,896	30,293	105,946	100,121	8,154	363,497
Cotisations des producteurs	2	1,100	220	977	11,970	21,323	17,921	56,633	56,703	2,464	169,313
Paiements nets	-1	1,405	218	2,293	21,903	57,573	12,372	49,313	43,418	5,690	194,184
Subvention aux produits Laitiers											
	0	5,188	3,265	3,596	129,468	87,454	10,936	7,313	18,232	143	265,595
Autres Paiements											
Encouragement à l'élevage du boeuf	0	0	0	0	0	0	6,484	0	0	0	6,484
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	2,326	0	0	0	0	0	2,326
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	13	2	457	1,265	267	17	63	15	2,099
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	174	718	659	0	1,551
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	67	0	67
Intéressement à l'élevage de porcelets	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Total paiements bruts	40	0	13	2	2,783	1,265	6,925	735	789	15	12,567
Total paiements											
Paiements bruts	42	9,483	5,977	8,207	231,408	188,333	72,381	141,154	130,782	67,471	855,238
Cotisations des producteurs	2	1,186	341	985	31,463	22,005	37,824	101,635	79,854	32,687	307,982
Paiements nets	40	8,297	5,636	7,222	199,945	166,328	34,557	39,519	50,928	34,784	547,256
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Carburant	13	99	90	144	4,126	14,367	2,216	2,514	4,423	426	28,418
Intérêts	0	0	1,130	0	70,210	3,200	2,049	3,308	56,121	6,872	142,890
Engrais	0	0	1,592	0	0	0	0	0	0	0	1,592
Chaux	0	641	0	0	597	0	0	0	0	0	1,238
Impôts Fonciers	0	0	0	0	20,610	54,075	9,237	13,115	0	0	97,037
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,328	0	2,328
REMISES TOTALES	13	740	2,812	144	95,543	71,642	13,502	18,937	62,872	7,298	273,503
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts											
Cotisations des producteurs	55	10,223	8,789	8,351	326,951	259,975	85,883	160,091	193,654	74,769	1,128,741
Paiements nets	2	1,186	341	985	31,463	22,005	37,824	101,635	79,854	32,687	307,982
Net Payments	53	9,037	8,448	7,366	295,488	237,970	48,059	58,456	113,800	42,082	820,759

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1984

mai 1997

	1000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	36,127	125,940	59,338	1,510	222,915
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	8,902	26,384	13,192	322	48,800
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	27,225	99,556	46,146	1,188	174,115
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	2,342	3,630	2,310	127,126	16,313	24,589	21,590	22,236	57,735	277,871
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	34,412	2,080	9,890	9,345	7,264	30,974	93,965
Paiements nets	0	2,342	3,630	2,310	92,714	14,233	14,699	12,245	14,972	26,761	183,906
Paiements stabilisation des prix											
Paiements bruts	185	52	2,790	197	27,069	78,828	9,331	695	10,178	8,362	137,687
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	5	2,320	166	2,336	15,678	18,275	37,646	171,752	196,758	11,041	455,977
Cotisations des producteurs	2	1,180	223	1,192	7,973	21,360	21,336	49,943	62,362	3,163	168,734
Paiements nets	3	1,140	-57	1,144	7,705	-3,085	16,310	121,809	134,396	7,878	287,243
Subvention aux produits laitiers											
Paiements bruts	0	5,363	3,892	3,826	139,111	90,238	11,246	7,595	19,499	19	280,789
Autres paiements											
Aide - Uleveurs victime de la secheresse	0	0	0	0	0	0	2,838	21,152	16,142	0	40,132
Dédommagement des pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	7,399	133	0	7,532
Dégats causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	164	904	1,208	0	2,276
Aide à l'hivernement des bovins	0	0	0	0	1,798	0	0	0	0	0	1,798
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	143	823	283	145	307	28	1,729
Transport du bétail	0	0	0	0	0	0	0	247	0	0	247
Paiements aux éleveurs d'agneaux	0	0	0	0	0	0	0	210	0	0	210
Encouragement à l'élevage du boeuf	0	0	0	0	0	0	45	0	0	0	45
Intéressement à l'élevage de porcelets	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Total paiements bruts	40	0	0	0	1,941	823	3,330	30,057	17,790	28	54,009
Total paiements											
Paiements bruts	230	10,077	10,478	8,669	310,925	204,477	122,269	357,629	325,799	78,695	1,429,248
Cotisations des producteurs	2	1,180	223	1,192	42,385	23,440	40,128	85,672	82,818	34,459	311,499
Paiements nets	228	8,897	10,255	7,477	268,540	181,037	82,141	271,957	242,981	44,236	1,117,749
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	10	93	86	163	4,281	14,295	2,186	3,417	4,145	443	29,119
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3,045	0	3,045
Intérêts	0	0	1,153	0	65,087	2,894	6,448	10,887	48,933	10,981	146,383
Engrais	0	0	1,577	0	0	0	0	0	0	0	1,577
Chaux	0	698	0	0	710	0	0	0	0	0	1,408
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts fonciers	0	0	0	0	22,978	71,620	9,110	20,820	0	0	124,528
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artif.	0	0	0	0	0	3,175	0	0	0	0	3,175
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES											
	10	791	2,816	163	93,056	91,984	17,744	35,124	56,123	11,424	309,235
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	240	10,868	13,294	8,832	403,981	296,461	140,013	392,753	381,922	90,119	1,738,483
Cotisations des producteurs	2	1,180	223	1,192	42,385	23,440	40,128	85,672	82,818	34,459	311,499
Paiements nets	238	9,688	13,071	7,640	361,596	273,021	99,885	307,081	299,104	55,660	1,426,984

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1985

mai 1997

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	87,776	292,357	138,317	3,374	521,824
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	7,746	21,043	9,553	258	38,600
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	80,030	271,314	128,764	3,116	483,224
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	2,895	5,051	2,906	158,937	4,136	31,771	33,513	11,084	44,384	294,677
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	44,392	6,033	13,860	8,459	0	23,575	96,319
Paiements nets	0	2,895	5,051	2,906	114,545	-1,897	17,911	25,054	11,084	20,809	198,358
Paiements stabilisation des prix											
Paiements bruts	2	86	67	11	2,475	3,774	2,698	320	2,101	4,275	15,809
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	3,682	380	4,651	5,842	12,088	31,329	282,693	249,153	14,310	604,129
Cotisations des producteurs	4	1,246	225	1,280	11,647	20,870	27,628	72,463	66,243	4,178	205,784
Paiements nets	-3	2,436	155	3,371	-5,805	-8,782	3,701	210,230	182,910	10,132	398,345
Subvention aux produits laitiers											
Paiements bruts	0	5,090	3,502	3,720	133,344	90,018	10,935	6,979	18,591	9,894	282,073
Autres paiements											
Aide aux éleveurs victimes de la sécheresse	0	0	0	0	0	0	1,087	36,379	29,537	3,972	70,975
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	31,253	0	1,094	0	925	0	33,272
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	20,543	0	20,543
Dédommagement pour les pertes causées par les inondations	0	0	0	0	0	0	0	7,481	0	0	7,481
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	95	767	1,526	0	2,388
Subvention pour la betterave à sucre	0	0	0	0	0	0	1,742	0	0	0	1,742
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	52	56	22	638	258	42	212	14	1,294
Modifications provisoires de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	873	0	873
Encouragement à la production de légumes frais	0	0	0	0	0	0	0	0	709	0	709
Encouragement à l'élevage du porc	0	675	0	0	0	0	0	0	0	0	675
Transport du bétail	0	0	0	0	0	0	0	385	0	0	385
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	100
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21
Encouragement à l'élevage du boeuf	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15
Total paiements bruts	21	775	52	56	31,275	638	4,291	45,054	54,325	3,986	140,473
Total paiements											
Paiements bruts											
Cotisations des producteurs	24	12,528	9,052	11,344	331,873	110,654	168,800	660,916	473,571	80,223	1,858,985
Paiements nets	4	1,246	225	1,280	56,039	26,903	49,234	101,965	75,796	28,011	340,703
	20	11,282	8,827	10,064	275,834	83,751	119,566	558,951	397,775	52,212	1,518,282
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	23,864	76,352	8,982	3,103	0	0	112,301
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1,174	0	60,911	37,457	6,738	17,117	38,293	5,215	166,905
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3,668	0	3,668
Carburant	13	162	114	293	4,039	14,680	3,218	6,409	9,330	748	39,006
Engrais & chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	2,585	0	2,585
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	13,238	0	13,238
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	5,571	0	0	0	0	5,571
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES	13	729	2,853	293	89,535	134,060	18,938	26,629	83,639	5,963	362,652
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	37	13,257	11,905	11,637	421,408	244,714	187,738	687,545	557,210	86,186	2,221,637
Cotisations des producteurs	4	1,246	225	1,280	56,039	26,903	49,234	101,965	75,796	28,011	340,703
Paiements nets	33	12,011	11,680	10,357	365,369	217,811	138,504	585,580	481,414	58,175	1,880,934

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1986

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paievements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paievements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paievements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
Paievements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paievements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paievements bruts	0	0	0	0	0	0	150,797	477,144	225,438	5,360	858,739
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	4,621	14,423	7,113	143	26,300
Paievements nets	0	0	0	0	0	0	146,176	462,721	218,325	5,217	832,439
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paievements bruts	762	926	1,657	934	191,576	13,734	19,463	27,256	31,014	44,054	331,376
Cotisations des producteurs	0	445	1,158	622	57,309	4,581	12,909	9,926	0	22,652	109,602
Paievements nets	762	481	499	312	134,267	9,153	6,554	17,330	31,014	21,402	221,774
Paievements stabilisation des prix											
Paievements bruts	2	88	30	41	2,320	20,393	2,864	430	24	1,243	27,435
Cotisations des producteurs	0	26	0	0	0	1,156	0	0	1,879	0	3,061
Paievements nets	0	76	1	0	0	8,697	1,900	931	7,989	0	19,594
Assurance-rucolte											
Paievements bruts	5	2,595	978	1,640	20,065	22,596	40,598	289,849	156,365	15,455	550,146
Cotisations des producteurs	4	1,294	244	1,059	11,949	24,849	26,596	93,882	87,330	4,584	251,791
Paievements nets	1	1,301	734	581	8,116	-2,253	14,002	195,967	69,035	10,871	298,355
Subvention aux produits laitiers											
Paievements bruts	0	5,331	3,654	3,672	131,233	85,815	10,628	7,206	18,878	10,227	276,644
Autres paievements											
Aide pour les récoltes affectées par la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	69,569	72,168	7,219	148,956
Aide spéciale à l'élevage	0	0	0	0	0	0	0	0	70,087	0	70,087
Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	51,716	0	0	51,716
Aide aux éleveurs victimes de la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	1,350	41,325	1,000	43,675
Modifications provisoires de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	12,093	0	12,093
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	11,600	0	11,600
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	1,126	6,429	3,502	0	11,057
Encouragement à la culture de la betterave à sucre	0	0	0	0	0	0	3,485	0	4,553	0	8,038
Réaffectation des excédents de pommes de terre	0	4,258	0	0	0	0	0	0	0	0	4,258
Dédommagement pour les pertes causées par les inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	4,058	0	4,058
<<Beehive Production Losses>>	0	0	0	0	0	0	0	0	2,439	0	2,439
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	68	0	46	766	300	71	594	10	1,855
Encouragement à l'élevage du porc	0	1,375	0	0	0	0	0	0	0	0	1,375
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	4	0	0	0	1,298	0	1,302
Subvention pour la betterave à sucre	0	0	0	0	0	0	1,132	0	0	0	1,132
Transport du bétail	0	0	0	0	0	0	0	447	0	0	447
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	295	0	0	0	0	0	0	0	0	295
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	131	0	0	0	0	0	0	0	0	131
Vente de paille comme aliment pour le bétail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95	95
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Encouragement à l'élevage du boeuf	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
Total paievements bruts	19	6,059	68	0	50	766	6,047	129,582	223,717	8,324	374,632
Total paievements											
Paievements bruts	788	15,025	6,387	6,287	345,244	144,460	230,397	931,467	657,315	84,663	2,422,033
Cotisations des producteurs	4	1,815	1,403	1,681	69,258	38,127	46,026	119,162	102,432	27,379	407,287
Paievements nets	784	13,210	4,984	4,606	275,986	106,333	184,371	812,305	554,883	57,284	2,014,746
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	25,754	81,313	8,854	24	0	0	115,945
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1,172	0	61,340	58,889	7,889	18,171	24,145	6,741	178,347
Électricité	0	0	0	0	2,116	0	0	0	0	0	2,116
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	5,412	0	5,412
Carburant	15	342	185	420	4,850	17,564	6,849	15,101	16,166	1,287	62,779
Engrais & chaux	0	570	1,459	0	517	0	0	0	19,200	0	21,746
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	2,500	0	2,500
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	74,800	0	74,800
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	6,969	0	0	0	0	6,969
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES	15	912	2,816	420	94,577	164,735	23,592	33,296	142,223	8,028	470,614
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paievements bruts	803	15,937	9,203	6,707	439,821	309,195	253,989	964,763	799,538	92,691	2,892,647
Cotisations des producteurs	4	1,815	1,403	1,681	69,258	38,127	46,026	119,162	102,432	27,379	407,287
Paievements nets	799	14,122	7,800	5,026	370,563	271,068	207,963	845,601	697,106	65,312	2,485,360

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1987

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	260,112	759,238	368,036	8,087	1,395,473
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	4,791	14,909	9,115	385	29,200
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	255,321	744,329	358,921	7,702	1,366,273
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1,594	466	787	501	68,727	28,615	249	10,207	0	14,113	125,259
Cotisations des producteurs	0	759	1,220	515	70,295	9,539	5,888	9,370	0	10,617	108,203
Paiements nets	1,594	-293	-433	-14	-1,568	19,076	-5,639	837	0	3,496	17,056
Paiements stabilisation des prix											
Paiements bruts	0	53	1,360	110	15,524	90,530	5,352	0	7,388	4,233	124,550
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	6	0	0	0	181	0	0	982	0	1,169
Cotisations des producteurs	0	71	233	1	320	14,147	5,988	2,732	16,271	1,039	40,802
Paiements nets	0	-65	-233	-1	-320	-13,966	-5,988	-2,732	-15,289	-1,039	-39,633
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	42	3,200	627	4,748	51,329	15,215	41,586	110,289	130,277	10,084	367,397
Cotisations des producteurs	3	1,296	272	1,171	15,051	22,837	24,274	69,391	73,452	5,189	212,936
Paiements nets	39	1,904	355	3,577	36,278	-7,622	17,312	40,898	56,825	4,895	154,461
Subvention aux produits laitiers											
Paiements bruts	0	5,153	3,447	3,613	132,069	87,877	11,071	7,261	18,799	10,423	279,713
Autres paiements											
Programme spécial canadien pour les grains	0	2,409	739	861	32,124	109,397	154,576	408,086	252,410	5,500	966,102
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	17,776	0	17,776
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	836	6,621	3,496	0	10,953
Dédommagement des pertes d'animaux	0	55	69	0	230	1,323	344	12	455	52	2,540
Encouragement à l'élevage du porc	0	1,212	0	0	0	0	0	0	0	0	1,212
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	582	0	582
Aide pour l'élevage de bovins de finition	0	0	358	0	0	0	0	0	0	0	358
Aide pour les récoltes affectées par la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	73	147	0	220
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	165	0	0	0	0	0	0	0	0	165
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	118	0	0	0	0	0	0	0	0	118
Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	26	0	0	26
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
Aide aux éleveurs victimes de la sécheresse	0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	16
Transport du bétail	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	11
Prime à l'élevage des génisses laitières	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
Total paiements bruts	28	3,959	1,166	861	32,354	110,720	155,756	414,829	274,882	5,552	1,000,107
Total paiements											
Paiements bruts	1,664	12,837	7,387	9,833	300,003	333,138	474,126	1,301,824	800,364	52,492	3,293,668
Cotisations des producteurs	3	2,126	1,725	1,687	85,666	46,523	40,941	96,402	98,838	17,230	391,141
Paiements nets	1,661	10,711	5,662	8,146	214,337	286,615	433,185	1,205,422	701,526	35,262	2,902,527
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	26,486	115,748	18,780	0	0	0	161,014
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1,183	0	52,680	83,635	1,587	17,186	16,260	5,417	177,948
Électricité	0	0	0	0	2,009	0	0	0	0	0	2,009
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,743	0	2,743
Carburant	24	418	217	335	3,896	17,018	5,572	36,434	7,836	856	72,606
Engrais & chaux	0	847	1,508	0	602	0	0	0	16,420	0	19,377
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	789	0	789
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	71,530	419	71,949
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	22,802	0	0	0	0	22,802
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES	24	1,289	2,908	335	85,673	239,203	25,939	53,620	115,578	6,692	531,261
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	1,688	14,126	10,295	10,168	385,676	572,341	500,065	1,355,444	915,942	59,184	3,824,929
Cotisations des producteurs	3	2,126	1,725	1,687	85,666	46,523	40,941	96,402	98,838	17,230	391,141
Paiements nets	1,685	12,000	8,570	8,481	300,010	525,818	459,124	1,259,042	817,104	41,954	3,433,788

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1988

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	131,154	378,496	179,583	3,822	693,055
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	14,800	43,900	22,900	600	82,200
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	116,354	334,596	156,683	3,222	610,855
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2,075	4,955	6,242	3,563	214,504	36,259	656	48,201	0	43,670	360,125
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	64,757	12,088	3,717	9,935	0	25,738	116,235
Paiements nets	2,075	4,955	6,242	3,563	149,747	24,171	-3,061	38,266	0	17,932	243,890
Paiements stabilisation des prix											
	7	4,540	446	3,770	31,350	94,690	5,276	135	5,008	930	146,152
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	386	467	56	865	55,205	13,759	5,940	56,799	2,976	136,453
Cotisations des producteurs	0	72	296	49	358	20,275	3,645	2,056	16,494	798	44,043
Paiements nets	0	314	171	7	507	34,930	10,114	3,884	40,305	2,178	92,410
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	22	2,623	177	811	24,212	38,403	90,023	250,905	170,786	8,143	586,105
Cotisations des producteurs	8	1,295	258	1,072	15,672	19,791	22,068	68,027	72,974	5,139	206,304
Paiements nets	14	1,328	-81	-261	8,540	18,612	67,955	182,878	97,812	3,004	379,801
Subvention aux produits laitiers											
	0	5,422	3,481	3,811	135,656	89,918	10,980	7,391	19,010	10,539	286,208
Autres paiements											
Programme spécial canadien pour les grains	0	3,057	554	982	34,318	106,094	165,324	450,632	297,869	6,612	1,065,442
Affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	0	0	0	0	11,684	42,238	13,534	0	67,456
Aide aux producteurs de pommes Red Delicious	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,231	3,231
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	105	1,772	937	0	2,814
Dédommagement des pertes d'animaux	0	2	71	0	1,290	710	148	18	267	38	2,544
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	1,823	0	1,823
Paiement au rendement pour les céréales fourragères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,754	1,754
Encouragement à l'élevage du porc	0	1,019	0	0	0	0	0	0	0	0	1,019
Aide aux exploitants de parcs d'engraissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,002	1,002
Aide pour l'élevage de bovins de finition	0	0	348	0	0	0	0	0	0	0	348
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	228	0	0	0	0	0	0	0	0	228
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	113	0	0	0	0	0	0	0	0	113
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	76	0	76
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Prime à l'élevage des génisses laitières	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Total paiements bruts	24	4,419	973	982	35,608	106,804	177,261	494,660	314,506	12,637	1,147,874
Total paiements											
Paiements bruts	2,128	22,345	11,786	12,993	442,195	421,279	429,109	1,185,728	745,692	82,717	3,355,972
Cotisations des producteurs	8	1,367	554	1,121	80,787	52,154	44,230	123,918	112,368	32,275	448,782
Paiements nets	2,120	20,978	11,232	11,872	361,408	369,125	384,879	1,061,810	633,324	50,442	2,907,190
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	27,913	122,399	6,919	0	0	0	157,231
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1,193	0	58,910	64,744	1,651	14,573	12,532	636	154,239
Électricité	0	0	0	0	2,264	0	0	0	0	0	2,264
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3,975	0	3,975
Carburant	32	674	291	578	3,721	17,011	5,468	28,892	7,130	1,010	64,807
Engrais & chaux	0	1,276	1,614	0	457	0	0	0	16,146	0	19,493
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	47,262	1,373	48,635
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	11,150	0	0	0	0	11,150
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES	32	1,974	3,098	578	93,265	215,304	14,038	43,465	87,045	3,019	461,818
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	2,160	24,319	14,884	13,571	535,460	636,583	443,147	1,229,193	832,737	85,736	3,817,790
Cotisations des producteurs	8	1,367	554	1,121	80,787	52,154	44,230	123,918	112,368	32,275	448,782
Paiements nets	2,152	22,952	14,330	12,450	454,673	584,429	398,917	1,105,275	720,369	53,461	3,369,008

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1989

juin 1999

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUE.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	31,576	87,980	55,650	1,130	176,336
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	26,000	76,900	50,100	1,000	154,000
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	5,576	11,080	5,550	130	22,336
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2,358	3,792	4,793	2,564	262,064	1,826	803	41,893	0	24,799	344,892
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	62,831	-20,032	1,285	7,449	0	8,939	60,472
Paiements nets	2,358	3,792	4,793	2,564	199,233	21,858	-482	34,444	0	15,860	284,420
Paiements stabilisation des prix											
Paiements bruts	1	678	39	341	15,435	47,363	1,337	18	220	4,034	69,466
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	4,285	6,943	2,642	39,991	163,336	72,074	37,798	142,794	16,283	486,146
Cotisations des producteurs	0	598	863	497	13,454	11,203	6,721	3,429	16,451	4,139	57,355
Paiements nets	0	3,687	6,080	2,145	26,537	152,133	65,353	34,369	126,343	12,144	428,791
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	27	954	1,138	1,549	40,116	42,784	154,962	501,849	185,347	12,424	941,150
Cotisations des producteurs	3	1,224	274	956	19,719	26,845	42,785	141,333	100,873	4,787	338,799
Paiements nets	24	-270	864	593	20,397	15,939	112,177	360,516	84,474	7,637	602,351
Subvention aux produits laitiers											
Paiements bruts	0	5,243	3,630	3,676	129,690	85,327	10,624	6,998	18,467	10,726	274,381
Autres paiements											
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	0	0	0	0	0	60,913	143,370	435,733	96,127	0	736,143
Programme de paiements à double prix pour le blé	0	81	37	262	4,038	16,478	11,548	33,620	20,140	772	86,976
Affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	0	0	0	3,525	11,478	17,835	30,434	848	64,120
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	102	1,346	1,680	0	3,128
Aide aux exploitants de parcs d'engraissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,905	2,905
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	45	0	50	1,161	255	590	314	27	2,446
Paiement au rendement pour les céréales fourragères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,774	1,774
Encouragement spécial à l'élevage du bétail de l'Atlantique	251	0	947	195	0	0	0	0	0	0	1,393
Aide aux producteurs de pommes Red Delicious	0	0	88	0	35	651	110	0	0	190	1,074
Programme spécial canadien pour les grains	0	1	0	1	65	128	81	322	350	2	950
Encouragement à l'élevage du porc	0	903	0	0	0	0	0	0	0	0	903
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	179	0	0	0	0	0	0	0	0	179
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	0	0	151	0	151
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	58	0	0	0	0	0	0	0	0	58
Prime à l'élevage des génisses laitières	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
<<Certified Seed Potato Assistance>>	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3
Total paiements bruts	288	1,226	1,120	458	4,188	82,856	166,944	489,446	149,196	6,518	902,240
Total paiements											
Paiements bruts	2,674	16,178	17,663	11,230	491,484	423,492	438,320	1,165,982	551,674	75,914	3,194,611
Cotisations des producteurs	3	1,822	1,137	1,453	96,004	18,016	76,791	229,111	167,424	18,865	610,626
Paiements nets	2,671	14,356	16,526	9,777	395,480	405,476	361,529	936,871	384,250	57,049	2,583,985
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	29,969	109,272	0	0	0	0	139,241
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1,142	235	83,840	33,267	2,276	11,127	10,322	0	142,209
Électricité	0	0	0	0	2,335	0	0	0	0	0	2,335
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,813	0	2,813
Carburant	35	519	222	453	2,809	14,722	3,521	19,203	4,758	721	46,963
Engrais & chaux	0	610	1,580	0	354	0	0	0	18,143	0	20,687
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	47,614	1,491	49,105
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	817	0	0	0	0	817
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMISES TOTALES	35	1,153	2,944	688	119,307	158,078	5,797	30,330	83,650	2,212	404,194
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	2,709	17,331	20,607	11,918	610,791	581,570	444,117	1,196,312	635,324	78,126	3,598,805
Cotisations des producteurs	3	1,822	1,137	1,453	96,004	18,016	76,791	229,111	167,424	18,865	610,626
Paiements nets	2,706	15,509	19,470	10,465	514,787	563,554	367,326	967,201	467,900	59,261	2,988,179

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
 Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1990

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	24,348	70,731	40,263	680	136,022
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-24,348	-70,731	-40,263	-680	-136,022
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1,915	3,382	1,800	772	204,247	7,805	0	2,603	0	15,098	237,622
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	79,454	2,168	0	232	0	7,199	89,053
Paiements nets	1,915	3,382	1,800	772	124,793	5,637	0	2,371	0	7,899	148,569
Paiements stabilisation des prix	0	6	0	4	1,000	818	4	0	0	46	1,878
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	701	2,815	1,161	36,384	36,179	16,422	9,171	36,891	8,848	148,572
Cotisations des producteurs	0	530	918	471	11,498	18,376	7,886	8,172	20,664	4,011	72,526
Paiements nets	0	171	1,897	690	24,886	17,803	8,536	999	16,227	4,837	76,046
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	89	2,387	842	323	25,512	28,286	79,741	306,291	135,346	9,659	588,476
Cotisations des producteurs	15	1,388	281	854	21,954	33,210	37,309	106,727	56,466	4,916	263,120
Paiements nets	74	999	561	-531	3,558	-4,924	42,432	199,564	78,880	4,743	325,356
Subvention aux produits laitiers	0	4,929	3,605	3,510	124,368	83,736	10,004	6,784	18,020	10,273	265,229
Autres paiements											
Aide pour améliorer le revenu agricole	0	456	2,990	563	0	27,968	46,801	274,725	98,636	18,554	470,693
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	0	0	0	0	20,960	3,773	5,136	8,143	1,607	0	39,619
Aide aux sinistrés (rivière de la Paix)	0	0	0	0	0	0	0	0	20,457	0	20,457
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	231	3,711	2,400	0	6,342
Programme d'aide - grains de provende	0	0	0	0	0	0	0	5,081	0	0	5,081
Paiement compensatoire pour le tabac	0	0	0	0	0	4,158	0	0	0	0	4,158
Encouragement spécial à l'élevage du bétail de l'Atlantique	219	1,601	903	200	0	0	0	0	0	0	2,923
Dédommagement des pertes d'animaux	0	1	2	20	425	1,102	14	73	383	722	2,742
Affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	0	0	1,621	48	300	27	2	243	2,241
Programme de développement des productions animales	0	0	0	0	0	0	1,165	0	0	0	1,165
Encouragement à l'élevage du porc	0	703	0	0	0	0	0	0	0	0	703
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	150	0	434	0	584
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	192	0	0	0	0	0	0	0	0	192
Paiement au rendement pour les céréales fourragères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192	192
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	50	0	0	0	0	0	0	50
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	50
Programme spécial canadien pour les grains	0	0	0	0	0	2	8	15	16	0	41
Prime à l'élevage des génisses laitières	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
<<Certified Seed Potato Assistance>>	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	9
Total paiements bruts	267	3,003	3,904	833	23,006	37,051	53,805	291,775	123,935	19,711	557,290
Total paiements											
Paiements bruts	2,271	14,408	12,966	6,603	414,517	193,875	159,976	616,624	314,192	63,635	1,799,067
Cotisations des producteurs	15	1,918	1,199	1,325	112,906	53,754	69,543	185,862	117,393	16,806	560,721
Paiements nets	2,256	12,490	11,767	5,278	301,611	140,121	90,433	430,762	196,799	46,829	1,238,346
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	31,253	110,363	0	0	0	0	141,616
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	614	266	99,010	52,106	0	8,487	9,954	0	170,437
Électricité	0	0	0	0	2,620	0	0	0	0	0	2,620
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,294	0	2,294
Carburant	23	599	234	349	2,342	13,835	3,304	4,624	3,822	655	29,787
Engrais & chaux	0	611	1,204	0	115	0	0	0	19,666	0	21,596
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	38,752	161	38,913
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	6,596	0	0	0	0	6,596
Achats de bestiaux	0	0	868	72	0	0	0	0	0	0	940
REMISES TOTALES	23	1,236	2,920	687	135,340	182,900	3,304	13,111	74,488	816	414,825
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	2,294	15,644	15,886	7,290	549,857	376,775	163,280	629,735	388,680	64,451	2,213,892
Cotisations des producteurs	15	1,918	1,199	1,325	112,906	53,754	69,543	185,862	117,393	16,806	560,721
Paiements nets	2,279	13,726	14,687	5,965	436,951	323,021	93,737	443,873	271,287	47,645	1,653,171

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1991

juin 1999

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paievements Accroissant les Recettes											
Rugime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paievements bruts	0	1,962	690	966	42,216	92,292	112,128	366,609	217,539	3,254	837,656
Cotisations des producteurs	0	810	250	320	26,470	39,200	44,110	133,430	80,125	1,630	326,345
Paievements nets	0	1,152	440	646	15,746	53,092	68,018	233,179	137,414	1,624	511,311
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	0	6	0	0	0	1,598	323	35,952	0	0	37,879
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paievements bruts	0	0	0	0	0	0	27,465	80,549	49,023	954	157,991
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	17,716	51,567	27,234	582	97,099
Paievements nets	0	0	0	0	0	0	9,749	28,982	21,789	372	60,892
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paievements bruts	2,283	1,459	1,800	807	319,904	15,596	0	692	0	22,334	364,875
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	63,563	5,197	0	0	0	11,800	80,560
Paievements nets	2,283	1,459	1,800	807	256,341	10,399	0	692	0	10,534	284,315
Paievements stabilisation des prix											
	0	22	4	0	588	17,717	3	0	0	0	18,334
Paievements tripartites											
Paievements bruts	0	909	1,597	702	19,377	29,090	9,799	6,482	35,402	4,533	107,891
Cotisations des producteurs	0	684	776	479	16,063	19,300	6,806	5,583	19,715	3,262	72,668
Paievements nets	0	225	821	223	3,314	9,790	2,993	899	15,687	1,271	35,223
Assurance-rucolte											
Paievements bruts	163	2,802	714	3,547	61,018	41,343	23,971	69,283	50,090	9,428	262,359
Cotisations des producteurs	14	1,131	236	1,109	22,035	28,739	28,884	72,846	59,407	5,313	219,714
Paievements nets	149	1,671	478	2,438	38,983	12,604	-4,913	-3,563	-9,317	4,115	42,645
Subvention aux produits laitiers											
	0	4,758	3,232	3,251	119,319	79,149	9,682	6,260	16,344	10,124	252,119
Autres paievements											
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	0	0	0	0	0	0	19,700	71,500	23,800	0	115,000
Aide pour améliorer le revenu agricole	0	627	500	845	0	26,907	15,065	1,922	77	1,399	47,342
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	25,249	0	25,249
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	58	215	1,448	236	733	8,201	539	11,430
Programme de compensation PVYn	0	9,773	45	351	0	67	0	0	44	0	10,280
Aide spéciale pour la production de fruits de vergers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,001	10,001
Programme d'aide - grains de provende	0	0	0	0	0	0	0	8,281	0	0	8,281
Programme de couvert végétal permanent	0	0	0	0	0	0	1,430	3,140	2,990	80	7,640
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	0	0	0	0	4,810	0	7	1	0	12	4,830
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	0	0	133	2,121	770	0	3,024
Programme de développement des productions animales	0	0	0	0	0	0	738	0	0	0	738
Encouragement spécial à l'élevage du bétail de l'Atlantique	71	122	0	363	0	0	0	0	0	0	556
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	135	0	278	0	413
Paievement compensatoire pour le tabac	0	0	0	0	0	331	0	0	0	0	331
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	215	0	0	0	0	0	0	0	0	215
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	200
Affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	0	0	87	0	0	0	0	0	87
Prime à l'élevage des génisses laitières	68	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
<<Certified Seed Potato Assistance>>	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	8
Total paievements bruts	159	10,761	553	1,817	5,112	28,753	37,444	87,698	61,409	12,031	245,737
Total paievements											
Paievements bruts	2,605	22,679	8,590	11,090	567,534	305,538	220,815	653,525	429,807	62,658	2,284,841
Cotisations des producteurs	14	2,625	1,262	1,908	128,131	92,436	97,516	263,426	186,481	22,587	796,386
Paievements nets	2,591	20,054	7,328	9,182	439,403	213,102	123,299	390,099	243,326	40,071	1,488,455
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	42,444	116,384	0	0	0	0	158,828
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	3	259	76,000	59,133	14,418	4,962	9,378	0	164,153
Électricité	0	0	0	0	3,171	0	0	0	0	0	3,171
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,600	0	2,600
Carburant	18	322	193	244	1,737	11,768	1,781	2,312	3,037	400	21,812
Engrais & chaux	0	477	921	0	184	0	0	0	20,575	0	22,157
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	28
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	33,358	0	33,358
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	5,463	0	0	0	0	5,463
Achats de bestiaux	0	0	845	76	0	0	0	0	0	0	921
REMISES TOTALES	18	827	1,962	579	123,536	192,748	16,199	7,274	68,948	400	412,491
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paievements bruts	2,623	23,506	10,552	11,669	691,070	498,286	237,014	660,799	498,755	63,058	2,697,332
Cotisations des producteurs	14	2,625	1,262	1,908	128,131	92,436	97,516	263,426	186,481	22,587	796,386
Paievements nets	2,609	20,881	9,290	9,761	562,939	405,850	139,498	397,373	312,274	40,471	1,900,946

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1992

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Rugime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	4,667	963	1,880	77,090	254,338	169,469	517,783	357,190	6,249	1,389,629
Cotisations des producteurs	0	1,450	330	470	38,490	67,115	65,250	175,370	114,404	2,170	465,049
Paiements nets	0	3,217	633	1,410	38,600	187,223	104,219	342,413	242,786	4,079	924,580
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	289	1,717	377	0	2,526	44,506	62,278	138,421	98,894	4,255	353,263
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-2,494	-7,317	-4,452	-87	-14,350
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-2,494	-7,317	-4,452	-87	-14,350
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2,581	1,157	1,800	902	318,387	26,012	0	0	0	16,961	367,800
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	87,343	8,266	0	0	0	6,571	102,180
Paiements nets	2,581	1,157	1,800	902	231,044	17,746	0	0	0	10,390	265,620
Paiements stabilisation des prix											
	0	2	34	109	1,555	9,822	0	0	0	3	11,525
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	3,616	3,491	2,037	68,984	106,040	38,427	24,501	116,209	7,726	371,031
Cotisations des producteurs	0	703	1,103	501	17,707	16,934	8,719	6,107	29,270	3,319	84,363
Paiements nets	0	2,913	2,388	1,536	51,277	89,106	29,708	18,394	86,939	4,407	286,668
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	124	1,888	1,025	10,336	37,248	33,645	21,048	165,175	93,668	5,061	369,218
Cotisations des producteurs	29	1,019	217	1,717	20,988	34,253	32,548	98,110	46,656	2,424	237,961
Paiements nets	95	869	808	8,619	16,260	-608	-11,500	67,065	47,012	2,637	131,257
Subvention aux produits laitiers											
	0	4,857	2,937	3,008	107,477	72,245	8,981	6,132	15,248	10,094	230,979
Autres paiements											
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	1,024	9,275	3,708	9,379	10,279	93,936	77,016	223,473	165,580	9,666	603,336
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	24,439	0	24,439
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	2	29	323	2,919	471	72	5,419	136	9,371
Programme d'aide - grains de provende	0	0	0	0	0	0	0	9,252	0	0	9,252
Programme de couvert végétal permanent	0	0	0	0	0	0	1,430	3,140	2,990	80	7,640
Aide spéciale pour la production de fruits de vergers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,600	5,600
Programme de compensation PVYn	0	3,467	46	103	0	227	0	0	0	0	3,843
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	373	0	428	683	1,182	0	2,666
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture I	181	0	0	0	0	0	1,498	0	0	111	1,790
Prog. d'ajustement du revenu suivant la replantation des verges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	785	785
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	568	0	204	0	772
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	200
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	184	0	0	0	0	0	0	0	0	184
Affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	0	0	86	0	0	0	0	0	86
Prime à l'élevage des génisses laitières	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Aide pour améliorer le revenu agricole	0	0	0	0	0	27	0	0	0	0	27
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	25
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	5	0	0	16	0	0	0	0	0	0	21
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10
<<Certified Seed Potato Assistance>>	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	6
Programme de développement des productions animales	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	4
Total paiements bruts	1,265	12,951	3,762	9,727	11,071	97,109	81,413	236,620	199,814	16,380	670,112
Total paiements											
Paiements bruts	4,259	30,855	14,389	27,999	624,338	643,717	379,122	1,081,315	876,571	66,642	3,749,207
Cotisations des producteurs	29	3,172	1,650	2,688	164,528	126,568	106,517	279,587	190,330	14,484	889,553
Paiements nets	4,230	27,683	12,739	25,311	459,810	517,149	272,605	801,728	686,241	52,158	2,859,654
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	56,344	116,972	0	0	0	0	173,316
Salaires	0	0	0	0	0	306	0	0	0	0	306
Intérêts	0	0	0	250	45,300	3,075	0	1,806	9,136	0	59,567
Électricité	0	0	0	0	3,357	0	0	0	0	0	3,357
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	300	0	300
Carburant	0	25	15	22	883	8,446	102	111	283	85	9,972
Engrais & chaux	0	306	682	0	214	0	0	0	6,229	0	7,431
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	28
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	43,658	0	43,658
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	2,413	0	0	0	0	2,413
Achats de bestiaux	0	0	795	85	0	0	0	0	0	0	880
REMISES TOTALES	0	359	1,492	357	106,098	131,212	102	1,917	59,606	85	301,228
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	4,259	31,214	15,881	28,356	730,436	774,929	379,224	1,083,232	936,177	66,727	4,050,435
Cotisations des producteurs	29	3,172	1,650	2,688	164,528	126,568	106,517	279,587	190,330	14,484	889,553
Paiements nets	4,230	28,042	14,231	25,668	565,908	648,361	272,707	803,645	745,847	52,243	3,160,882

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1993

juin 1999

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	2,481	880	2,215	119,919	108,735	275,045	467,415	350,890	7,683	1,335,263
Cotisations des producteurs	0	2,000	270	450	37,021	54,314	50,190	125,290	101,582	2,320	373,437
Paiements nets	0	481	610	1,765	82,898	54,421	224,855	342,125	249,308	5,363	961,826
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	21	1,148	144	0	1,888	23,902	24,046	69,919	39,118	2,274	162,460
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-2,609	-7,652	-4,656	-91	-15,008
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-2,609	-7,652	-4,656	-91	-15,008
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1,705	963	1,800	891	250,414	1,167	0	0	0	5,019	261,959
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	89,350	389	0	0	0	1,666	91,405
Paiements nets	1,705	963	1,800	891	161,064	778	0	0	0	3,353	170,554
Paiements stabilisation des prix	0	0	0	0	11	5	0	0	0	0	16
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	-2	1,701	122	3,215	5,213	1,446	4,924	2,982	1,671	21,272
Cotisations des producteurs	0	534	850	418	23,762	12,565	8,183	7,338	23,155	2,671	79,476
Paiements nets	0	-536	851	-296	-20,547	-7,352	-6,737	-2,414	-20,173	-1,000	-58,204
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	68	2,304	532	9,348	52,025	182,206	69,895	259,741	146,284	12,989	735,392
Cotisations des producteurs	22	1,210	425	3,430	30,838	43,338	34,953	120,451	74,259	4,749	313,675
Paiements nets	46	1,094	107	5,918	21,187	138,868	34,942	139,290	72,025	8,240	421,717
Subvention aux produits laitiers	0	4,774	3,009	2,884	109,828	70,029	8,637	5,473	14,935	10,361	229,930
Autres paiements											
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	0	0	1	0	1,151	25,341	14	98	31	1,498	28,134
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	20,385	0	20,385
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	169	0	870	8,868	738	0	10,645
Prog. provisoire de péréquation pour la prod. de viande rouge	0	0	0	0	0	0	0	4,795	0	0	4,795
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	16	241	2,603	17	23	1,190	25	4,115
Programme de compensation PVYn	0	988	0	1,400	0	32	0	0	0	0	2,420
Programme d'aide - grains de provende	0	0	0	0	0	0	0	1,765	0	0	1,765
<<Hog Production Subsidy>>	847	0	0	0	0	0	0	0	0	0	847
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture I	44	0	0	0	0	0	730	0	0	5	779
Compensation pour le transport des porcs	759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	759
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	313	0	247	0	560
<<Transitional Production Adjustment Program>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	244	244
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	225	0	0	0	0	0	0	0	0	225
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	200
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	39	0	0	0	0	0	0	0	0	39
<<Certified Seed Potato Assistance>>	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10
Encouragement à l'élevage des porcelets sevrés	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Prime à l'élevage des génisses laitières	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4
Programme de développement des productions animales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Prog. d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total paiements bruts	1,665	1,252	11	1,620	1,561	27,976	1,944	15,549	22,591	1,775	75,944
Total paiements											
Paiements bruts	3,459	12,920	8,077	17,080	538,861	419,233	378,404	815,369	572,144	41,681	2,807,228
Cotisations des producteurs	22	3,744	1,545	4,298	180,971	110,606	93,326	253,079	198,996	11,406	857,993
Paiements nets	3,437	9,176	6,532	12,782	357,890	308,627	285,078	562,290	373,148	30,275	1,949,235
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	62,365	112,323	0	0	0	0	174,688
Salaires	0	0	0	0	0	431	0	0	0	0	431
Intérêts	0	0	0	126	34,944	91	0	11	8,907	0	44,079
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	1,139	7,000	1	36,500	0	0	44,640
Engrais & chaux	0	0	550	0	0	0	0	0	0	0	550
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	43,254	0	43,254
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	736	0	0	0	0	736
Achats de bestiaux	0	0	773	70	0	0	0	0	0	0	843
REMISES TOTALES	0	0	1,323	196	98,448	120,581	1	36,511	52,161	0	309,221
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	3,459	12,920	9,400	17,276	637,309	539,814	378,405	851,880	624,305	41,681	3,116,449
Cotisations des producteurs	22	3,744	1,545	4,298	180,971	110,606	93,326	253,079	198,996	11,406	857,993
Paiements nets	3,437	9,176	7,855	12,978	456,338	429,208	285,079	598,801	425,309	30,275	2,258,456

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1994

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	8,505	1,242	1,101	128,631	17,766	161,930	3,791	217,513	2,380	542,859
Cotisations des producteurs	0	3,300	392	98	33,180	49,425	43,096	4,470	32,675	1,561	168,197
Paiements nets	0	5,205	850	1,003	95,451	-31,659	118,834	-679	184,838	819	374,662
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	9	208	118	62	595	9,217	4,152	16,629	8,210	1,419	40,619
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-230	-674	-411	-8	-1,323
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-230	-674	-411	-8	-1,323
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2,883	739	1,800	583	290,245	409	0	0	0	3,813	300,472
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	100,359	136	0	0	0	1,226	101,721
Paiements nets	2,883	739	1,800	583	189,886	273	0	0	0	2,587	198,751
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	556	780	200	8,723	7,728	5,282	3,921	33,709	6,687	67,586
Cotisations des producteurs	0	227	821	2,309	8,149	4,429	2,544	1,894	9,265	443	30,081
Paiements nets	0	329	-41	-2,109	574	3,299	2,738	2,027	24,444	6,244	37,505
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	41	1,506	642	3,631	40,045	38,015	96,407	173,594	76,218	5,205	435,304
Cotisations des producteurs	24	1,195	248	2,988	18,458	36,414	28,973	92,320	66,701	4,896	252,217
Paiements nets	17	311	394	643	21,587	1,601	67,434	81,274	9,517	309	183,087
Subvention aux produits laitiers											
	0	4,289	2,765	2,748	104,971	69,107	8,442	5,432	14,928	9,622	222,304
Autres paiements											
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	18,703	0	18,703
Prog. provisoire de péréquation pour la prod. de viande rouge	0	0	0	0	0	0	0	7,332	0	0	7,332
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	624	0	4,958	0	5,582
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	396	0	262	1,949	506	0	3,113
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	14	15	148	1,162	30	14	671	22	2,076
Compensation pour la production des porcs	1,705	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,705
<<Transitional Production Adjustment Program>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	439	439
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	200	0	0	0	0	0	0	200
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	147	0	0	0	0	0	0	0	0	147
Programme d'aide - grains de provende	0	0	0	0	0	0	0	52	0	0	52
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	13
Total paiements bruts	1,705	160	14	215	544	1,162	916	9,347	24,838	461	39,362
Total paiements											
Paiements bruts	4,638	15,963	7,361	8,540	573,754	143,409	276,899	212,040	375,005	29,579	1,647,188
Cotisations des producteurs	24	4,722	1,461	5,395	160,146	90,404	74,613	98,684	108,641	8,126	552,216
Paiements nets	4,614	11,241	5,900	3,145	413,608	53,005	202,286	113,356	266,364	21,453	1,094,972
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	63,629	110,986	0	0	0	0	174,615
Salaires	0	0	0	0	0	906	0	0	0	0	906
Intérêts	0	0	0	93	31,256	0	0	0	9,308	0	40,657
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	982	6,300	0	36,600	0	0	43,882
Engrais & chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	35,452	0	35,452
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	677	50	0	0	0	0	0	0	727
REMISES TOTALES	0	0	677	143	95,867	118,192	0	36,600	44,760	0	296,239
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	4,638	15,963	8,038	8,683	669,621	261,601	276,899	248,640	419,765	29,579	1,943,427
Cotisations des producteurs	24	4,722	1,461	5,395	160,146	90,404	74,613	98,684	108,641	8,126	552,216
Paiements nets	4,614	11,241	6,577	3,288	509,475	171,197	202,286	149,956	311,124	21,453	1,391,211

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1995

juin 1999

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	3,924	763	2,304	66,315	-199	50,393	-254	54,635	986	178,867
Cotisations des producteurs	0	1,240	314	884	32,025	0	42,717	156	15,400	478	93,214
Paiements nets	0	2,684	449	1,420	34,290	-199	7,676	-410	39,235	508	85,653
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	19	138	171	31	454	11,593	4,465	24,001	3,290	2,134	46,296
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-109	-319	-195	-3	-626
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-109	-319	-195	-3	-626
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	3,057	628	1,800	477	302,016	0	0	0	0	150	308,128
Cotisations des producteurs	0	0	172	128	104,210	0	0	0	0	83	104,593
Paiements nets	3,057	628	1,628	349	197,806	0	0	0	0	67	203,535
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	-1	-11	-1	1,496	725	972	2,761	4,477	133	10,551
Cotisations des producteurs	0	-47	161	-7	2,861	-635	1,412	-198	-796	-86	2,665
Paiements nets	0	46	-172	6	-1,365	1,360	-440	2,959	5,273	219	7,886
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	1	1,864	292	5,902	38,154	25,818	36,825	139,740	72,762	3,479	324,837
Cotisations des producteurs	14	988	222	3,401	17,866	35,356	34,716	96,898	80,516	4,236	274,213
Paiements nets	-13	876	70	2,501	20,288	-9,538	2,109	42,842	-7,754	-757	50,624
Subvention aux produits laitiers											
	0	4,197	2,889	2,750	102,346	65,258	7,919	5,335	13,169	9,690	213,553
Autres paiements											
Plan national de transition pour les porcs	0	362	417	207	14	7,068	4,138	2,218	5,160	576	20,160
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	16,294	0	16,294
<<PVYn Settlement>>	0	15,300	0	0	0	0	0	0	0	0	15,300
Programme d'aide financière de transition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,856	6,856
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	561	0	104	1,275	553	0	2,493
Prog. provisoire de péréquation pour prod. de viande rouge	0	0	0	0	0	0	0	2,017	0	0	2,017
<<Transitional Production Adjustment Program>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,467	1,467
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	0	12	118	1,142	12	35	21	13	1,357
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	487	0	198	0	685
<<NISA Deposit Assistance Program >>	0	0	266	0	0	0	0	0	0	0	266
<<Beef Performance Program >>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aide pour le transport des porcs	0	0	0	150	0	0	0	0	0	0	150
Aide à la production de veaux d'engraissement	0	119	0	0	0	0	0	0	0	0	119
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Total paiements bruts	0	15,792	683	369	693	8,210	4,741	5,545	22,226	8,912	67,171
Total paiements											
Paiements bruts	3,077	26,542	6,587	11,832	511,474	111,407	105,206	176,809	170,364	25,481	1,148,779
Cotisations des producteurs	14	2,181	869	4,406	156,962	34,721	78,845	96,856	95,120	4,711	474,685
Paiements nets	3,063	24,361	5,718	7,426	354,512	76,686	26,361	79,953	75,244	20,770	674,094
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	61,359	108,504	0	0	0	0	169,863
Salaires	0	0	0	0	0	1,106	0	0	0	0	1,106
Intérêts	0	0	0	254	44,900	0	0	0	7,150	0	52,304
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	0	5,100	0	38,623	0	0	43,723
Engrais & chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	8,750	0	8,750
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	499	46	0	0	0	0	0	0	545
REMISES TOTALES	0	0	499	300	106,259	114,710	0	38,623	15,900	0	276,291
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	3,077	26,542	7,086	12,132	617,733	226,117	105,206	215,432	186,264	25,481	1,425,070
Cotisations des producteurs	14	2,181	869	4,406	156,962	34,721	78,845	96,856	95,120	4,711	474,685
Paiements nets	3,063	24,361	6,217	7,726	460,771	191,396	26,361	118,576	91,144	20,770	950,385

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1996

juin 2000

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Rugime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	1,492	247	1,083	11,589	563	8,580	262,134	8,164	-9	293,843
Cotisations des producteurs	0	420	18	766	0	0	14,307	112,091	428	40	128,070
Paiements nets	0	1,072	229	317	11,589	563	-5,727	150,043	7,736	-49	165,773
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	85	765	563	599	1,106	30,295	14,714	47,678	14,128	4,783	114,716
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-787	-2,308	-1,404	-28	-4,527
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-787	-2,308	-1,404	-28	-4,527
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2,136	628	1,650	14	296,104	0	0	0	0	0	300,532
Cotisations des producteurs	0	0	525	399	126,496	0	0	0	0	0	127,420
Paiements nets	2,136	628	1,125	-385	169,608	0	0	0	0	0	173,112
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	0	0	80	39	14	17	-19	477	-1,069	-461
Cotisations des producteurs	0	0	0	23	31	6	1,353	6	205	0	1,624
Paiements nets	0	0	0	57	8	8	-1,336	-25	272	-1,069	-2,085
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	33	1,597	400	8,201	28,323	58,096	20,216	97,250	58,023	3,452	275,591
Cotisations des producteurs	10	1,127	296	2,531	18,513	32,042	38,715	102,776	78,257	3,886	278,153
Paiements nets	23	470	104	5,670	9,810	26,054	-18,499	-5,526	-20,234	-434	-2,562
Subvention aux produits laitiers											
	0	3,179	2,668	2,303	77,955	53,742	6,537	4,268	11,677	8,328	170,657
Autres paiements											
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	45,649	0	45,649
Prog. de rajustement de l'aide au transport des céréales fourra	4,519	4,687	7,128	5,544	1,932	66	0	0	0	14,178	38,054
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	560	0	360	6,680	4,540	0	12,140
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	11	0	1,159	1,043	5	69	43	11	2,341
Fonds de développement Canada-Alberta du secteur du porc	0	0	0	0	0	0	0	0	2,319	0	2,319
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	876	0	520	0	1,396
Programme d'aide financière de transition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,346	1,346
<<1996 Transitional Production Adjustment Program>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,080	1,080
<<1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program >	0	0	0	0	0	0	0	0	272	0	272
<<NISA Deposit Assistance Program >>	0	0	220	0	0	0	0	0	0	0	220
<<Beef Performance Program >>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	216	0	0	0	0	0	0	0	0	216
Prog. d'ajustement du revenu suivant la replantation des verges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145	145
<<Lean Beef Program: Weaning Weight >>	0	111	0	0	0	0	0	0	0	0	111
Programme spécial relatif aux pluies de juillet 1996	0	0	0	0	88	0	0	0	0	0	88
<<Disaster Assistance Program South-east Alta. 1990>>	0	0	0	0	0	0	0	0	61	0	61
Plan national de transition pour les porcs	0	0	0	0	0	13	19	0	2	0	34
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Total paiements bruts	4,519	5,017	7,359	5,544	3,739	1,122	1,260	6,749	53,406	16,760	105,475
Total paiements											
Paiements bruts	6,773	12,678	12,887	17,824	418,855	143,832	50,537	415,752	144,471	32,217	1,255,826
Cotisations des producteurs	10	1,547	839	3,719	145,040	32,048	54,375	214,873	78,890	3,926	535,267
Paiements nets	6,763	11,131	12,048	14,105	273,815	111,784	-3,838	200,879	65,581	28,291	720,559
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	49,382	106,457	0	0	0	0	155,839
Salaires	0	0	0	0	0	893	0	0	0	0	893
Intérêts	0	0	0	252	33,778	0	0	0	8,108	0	42,138
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	0	6,857	0	36,135	0	0	42,992
Engrais & chaux	0	0	152	0	0	0	0	0	0	0	152
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	111	62	35	0	0	0	0	0	0	207
REMISES TOTALES	0	111	214	287	83,160	114,207	0	36,135	8,108	0	242,222
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	6,773	12,789	13,101	18,111	502,015	258,039	50,537	451,887	152,579	32,217	1,498,048
Cotisations des producteurs	10	1,547	839	3,719	145,040	32,048	54,375	214,873	78,890	3,926	535,267
Paiements nets	6,763	11,242	12,262	14,392	356,975	225,991	-3,838	237,014	73,689	28,291	962,781

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1997

novembre 2000

	000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Rugine d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	6,151	0	15,829	581	21,487	1,656	45,704
Cotisations des producteurs	0	12	0	0	0	0	137	54	29	20	252
Paiements nets	0	-12	0	0	6,151	0	15,692	527	21,458	1,636	45,452
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	64	2,180	509	1,234	1,790	34,318	20,065	65,109	22,773	5,280	153,322
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-101	-297	-181	-3	-582
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-101	-297	-181	-3	-582
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1,662	621	103	134	169,352	0	0	0	0	0	171,872
Cotisations des producteurs	0	0	431	238	102,018	0	0	0	0	0	102,687
Paiements nets	1,662	621	-328	-104	67,334	0	0	0	0	0	69,185
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	0	650	1,109	0	-29	0	-45	3,895	-3	5,577
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	-1
Paiements nets	0	0	650	1,109	0	-29	0	-45	3,896	-3	5,578
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	137	1,481	725	3,188	39,075	47,154	32,682	84,899	90,437	12,985	312,763
Cotisations des producteurs	18	965	297	1,761	19,923	36,403	39,223	91,375	83,003	1,869	274,837
Paiements nets	119	516	428	1,427	19,152	10,751	-6,541	-6,476	7,434	11,116	37,926
Subvention aux produits laitiers											
	0	2,064	3,633	2,746	59,615	53,284	4,528	3,404	9,121	8,215	146,610
Autres paiements											
Programme d'aide pour la mise en commun des frais de transport	0	0	0	0	0	0	53,359	49,563	0	0	102,922
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	56,386	0	56,386
Prog. de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	4,147	350	2,304	2,736	2,265	357	0	0	0	4,387	16,546
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	430	0	368	5,754	4,518	0	11,070
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	0	0	0	0	0	1,971	0	4,501	0	6,472
Indemnités des dommages causés par le gros gibier	0	0	0	0	0	0	0	6,133	0	0	6,133
Prog. Redémarrage diversification de l'économie de l'ouest	0	0	0	0	0	0	4,600	0	0	0	4,600
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	529	0	1,913	0	0	0	0	0	2,442
Plan national de transition pour les pommes	5	0	2	7	1,167	1,087	40	4	16	13	2,341
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	0	0	0	0	0	0	2,000	0	0	0	2,000
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	1,170	0	0	0	0	0	0	0	0	1,170
<<1997 Special Transitional Payment>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,007	1,007
Programme de rétablissement des cultures	0	0	0	0	0	0	752	0	0	0	752
Prog. d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0	0	0	0	416	0	0	0	0	416
Prog. de reconstruction économique temp. - Pluies 1996	0	0	0	0	166	0	0	0	0	0	166
<<Lean Beef Program: Weaning Weight >>	0	111	0	0	0	0	0	0	0	0	111
Programme spécial relatif aux pluies de juillet 1996	0	0	0	0	61	0	0	0	0	0	61
<<1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program >>	0	0	0	0	0	0	0	0	53	0	53
<<1996 Transitional Production Adjustment Program>>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	20
Fonds de développement Canada-Alberta du secteur du porc	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	14
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	12
Paiements bruts	4,152	1,643	2,835	2,743	6,002	1,860	63,090	61,454	65,488	5,427	214,694
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	4,152	1,643	2,835	2,743	6,002	1,860	63,090	61,454	65,488	5,427	214,694
Total paiements											
Paiements bruts	6,015	7,989	8,455	11,154	281,985	136,587	136,093	215,105	213,020	33,557	1,049,960
Cotisations des producteurs	18	977	728	1,999	121,941	36,403	39,360	91,429	83,031	1,889	377,775
Paiements nets	5,997	7,012	7,727	9,155	160,044	100,184	96,733	123,676	129,989	31,668	672,185
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	49,546	108,883	0	0	0	0	158,429
Salaires	0	0	0	0	0	1,983	0	0	0	0	1,983
Intérêts	0	0	0	218	14,798	0	0	0	7,370	0	22,386
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	0	5,187	0	38,860	0	0	44,047
Engrais & chaux	0	0	178	0	0	0	0	0	0	0	178
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	131	80	26	0	0	0	0	0	0	236
REMISES TOTALES	0	131	258	244	64,344	116,053	0	38,860	7,370	0	227,260
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	6,015	8,120	8,713	11,398	346,329	252,640	136,093	253,965	220,390	33,557	1,277,220
Cotisations des producteurs	18	977	728	1,999	121,941	36,403	39,360	91,429	83,031	1,889	377,775
Paiements nets	5,997	7,143	7,985	9,399	224,388	216,237	96,733	162,536	137,359	31,668	899,445

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent.
Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1998

novembre 2001

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	36	415	0	0	451
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	29	30	0	0	59
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	7	385	0	0	392
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	116	4,513	1,722	613	4,024	76,002	29,678	105,053	38,269	8,734	268,724
Loi -stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0	0	-40	-116	-71	-1	-228
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	0	0	-40	-116	-71	-1	-228
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1,141	7,790	427	499,050	0	0	0	0	0	508,408
Cotisations des producteurs	0	0	664	0	107,812	0	0	0	0	0	108,476
Paiements nets	0	1,141	7,126	427	391,238	0	0	0	0	0	399,932
Contribution du secteur privé au financement du programme	0	0	664	0	0	0	0	0	0	0	664
Paiements tripartites											
Paiements bruts	0	0	0	0	-3	-3	-2	-3	-13	-2	-26
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	0	0	0	0	-3	-3	-2	-3	-13	-2	-26
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	10	754	888	1,417	17,307	51,329	39,948	95,478	103,327	7,898	318,356
Cotisations des producteurs	9	813	312	781	20,075	40,446	39,231	77,607	62,778	2,173	244,225
Paiements nets	1	-59	576	636	-2,768	10,883	717	17,871	40,549	5,725	74,131
Subvention aux produits laitiers	0	1,898	3,323	2,499	54,536	47,364	3,965	2,734	7,711	8,083	132,113
Autres paiements											
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	63,215	0	63,215
Progr. relatif au verglas de 1998	0	0	0	0	15,422	0	0	0	0	0	15,422
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0	0	0	0	15,071	0	0	0	0	15,071
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	0	0	0	0	0	0	11,500	0	0	0	11,500
Secours aux sinistrés de l'Est de l'Ontario	0	0	0	0	0	9,643	0	0	0	0	9,643
«B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,059	9,059
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	5	2,054	1,635	522	28	61	35	4,340
Dédommagement pour les pertes de cultures	16	0	0	0	0	0	768	0	1,987	0	2,771
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	1,000	0	210	554	937	0	2,701
Programme de rajustement de l'aide au transport des céréales	227	1,272	0	0	0	0	0	0	0	0	1,499
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	1,431	0	0	0	0	0	0	0	0	1,431
«Hog Stabilization Fund N.B.»	0	0	0	797	0	0	0	0	0	0	797
Indemnités des dommages causés par le gros gibier	0	0	0	0	0	0	0	577	0	0	577
Programme de relance après la tempête de verglas	0	0	0	0	493	0	0	0	0	0	493
«Beef Performance Program»	0	0	365	0	0	0	0	0	0	0	365
«Southwestern Alberta Grass Fire Disaster Recovery Program»	0	0	0	0	0	0	0	0	323	0	323
Programme de rétablissement des cultures	0	0	0	0	0	0	156	0	0	0	156
«Lean Beef Program: Weaning Weight»	0	115	0	0	0	0	0	0	0	0	115
Prog. de reconstruction économique temp. - Pluies 1996	0	0	0	0	95	0	0	0	0	0	95
«1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program»	0	0	0	0	0	0	0	0	82	0	82
Progr. spécial relatif aux pluies de juillet 1996	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	12
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	7
«1997 Special Transitional Payment»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6
Paiements bruts	243	2,825	365	802	19,076	26,349	13,156	1,159	66,605	9,100	139,680
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	243	2,825	365	802	19,076	26,349	13,156	1,159	66,605	9,100	139,680
Total paiements											
Paiements bruts	369	11,131	14,088	5,758	593,990	201,041	86,741	204,720	215,828	33,812	1,367,478
Cotisations des producteurs	9	813	976	781	127,887	40,446	39,260	77,637	62,778	2,173	352,760
Paiements nets	360	10,318	13,112	4,977	466,103	160,595	47,481	127,083	153,050	31,639	1,014,718
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	51,222	350	0	0	0	0	51,572
Salaires	0	0	0	0	0	2,850	0	0	0	0	2,850
Intérêts	0	0	2,080	211	15,912	0	0	0	4,956	0	23,159
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	0	5,051	0	34,725	0	0	39,776
Engrais & chaux	0	0	194	0	0	0	0	0	0	0	194
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	149	100	26	0	0	0	0	0	0	275
REMISES TOTALES	0	149	2,374	237	67,134	8,251	0	34,725	4,956	0	117,826
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	369	11,280	16,462	5,995	661,124	209,292	86,741	239,445	220,784	33,812	1,485,304
Cotisations des producteurs	9	813	976	781	127,887	40,446	39,260	77,637	62,778	2,173	352,760
Paiements nets	360	10,467	15,486	5,214	533,237	168,846	47,481	161,808	158,006	31,639	1,132,544

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 1999

novembre 2002

Paielements Accroissant les Recettes	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	115	5,842	2,174	932	5,194	109,107	58,267	187,785	65,656	9,846	444,918
Programmes d'aide en cas de désastre lié aux revenus agricoles											
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	78,921	0	78,921
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	1,339	0	0	0	0	0	0	0	0	1,339
«B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14,141	14,141
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	0	0	0	0	0	77,885	0	0	0	0	77,885
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	39	6,607	1,880	342	80	0	42,183	113,552	2,352	0	167,035
Total	39	7,946	1,880	342	80	77,885	42,183	113,552	81,273	14,141	339,321
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1,029	6,954	0	561,190	0	0	0	0	0	569,173
Cotisations des producteurs	0	0	1,546	0	152,537	0	0	0	0	0	154,083
Paiements nets	0	1,029	5,408	0	408,653	0	0	0	0	0	415,090
Contribution du secteur privé au financement du programme	0	0	1,537	0	0	0	0	0	0	0	1,537
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	165	2,204	711	961	8,560	28,644	29,668	117,747	45,967	4,917	239,544
Cotisations des producteurs	8	1,137	323	540	21,107	35,458	27,758	68,854	57,077	2,325	214,587
Paiements nets	157	1,067	388	421	-12,547	-6,814	1,910	48,893	-11,110	2,592	24,957
Subvention aux produits laitiers	0	1,480	2,485	1,940	42,726	36,487	3,137	2,252	6,636	6,509	103,652
Autres paiements											
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0	0	0	0	74,844	0	0	0	0	74,844
«1999 MFDAP Unseeded Acreage»	0	0	0	0	0	0	55,836	0	0	0	55,836
Prog. relatif au verglas de 1998	0	0	0	0	19,758	0	0	0	0	0	19,758
«Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage»	0	0	0	0	0	0	0	7,726	0	0	7,726
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	783	0	365	3,455	1,513	0	6,116
«1999 MFDAP Custom Seeding»	0	0	0	0	0	0	5,645	0	0	0	5,645
«Transitional Production Adjustment Program (TPAP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,316	5,316
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1,701	2,693	71	112	387	85	5,049
Secours aux sinistrés de l'Est de l'Ontario	0	0	0	0	0	3,284	0	0	0	0	3,284
«1999 MFDAP Forage Restoration»	0	0	0	0	0	0	3,038	0	0	0	3,038
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	0	0	0	0	0	0	2,500	0	0	0	2,500
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	0	0	0	0	0	-5	-5	-4	-17	-2	2,388
«1999 MFDAP - Hay Shortfall»	0	0	0	0	0	0	2,185	0	0	0	2,185
Programme de relance après la tempête de verglas	0	0	0	0	2,003	0	0	0	0	0	2,003
Dédommagement pour les pertes de cultures	30	0	0	0	0	0	512	852	516	0	1,910
«Hog Stabilization Fund N.B.»	0	0	0	673	0	0	0	0	0	0	673
«Swine Processing Enhancing Program (Gov. pymnt.)»	0	0	0	503	0	0	0	0	0	0	503
«Beef Performance Program»	0	0	313	0	0	0	0	0	0	0	313
«Livestock Predation Compensation Program»	0	0	0	0	0	0	165	0	0	0	165
Régime d'assurance du revenu brut	0	0	0	0	0	0	-43	180	0	0	137
Programme de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	0	108	0	0	0	0	0	0	0	0	108
«Lean Beef Program: Weaning Weight»	0	79	0	0	0	0	0	0	0	0	79
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Programme de stabilisation concernant le grain de l'ouest	0	0	0	0	0	0	-6	-16	-9	0	-31
Paiements bruts	30	195	313	1,176	24,240	80,816	72,689	12,305	2,390	5,399	199,553
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	11	9	0	0	20
Paiements nets	30	195	313	1,176	24,240	80,816	72,678	12,296	2,390	5,399	199,533
Paiements totaux											
Paiements bruts	349	18,696	14,517	5,351	641,990	332,939	205,944	433,641	201,922	40,812	1,896,161
Cotisations des producteurs	8	1,137	1,869	540	173,644	35,458	27,769	68,863	57,077	2,325	368,690
Paiements nets	341	17,559	12,648	4,811	468,346	297,481	178,175	364,778	144,845	38,487	1,527,471
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	58,312	0	0	0	0	0	58,312
Salaires	0	0	0	0	0	2,946	0	0	0	0	2,946
Intérêts	0	0	3,001	303	16,380	0	0	0	4,010	0	23,694
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburant	0	0	0	0	0	5,021	0	34,849	0	0	39,870
Engrais & chaux	0	0	160	0	0	0	0	0	0	0	160
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	96	100	31	0	0	0	0	0	0	227
REMISES TOTALES	0	96	3,261	335	74,692	7,967	0	34,849	4,010	0	125,210
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	349	18,792	17,778	5,686	716,682	340,906	205,944	468,490	205,932	40,812	2,021,371
Cotisations des producteurs	8	1,137	1,869	540	173,644	35,458	27,769	68,863	57,077	2,325	368,690
Paiements nets	341	17,655	15,909	5,146	543,038	305,448	178,175	399,627	148,855	38,487	1,652,681

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

	*000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	136	6,266	1,731	1,289	7,633	109,730	61,628	186,722	71,853	9,233	456,221
Programmes d'aide en cas de désastre lié aux revenus agricoles											
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	135,849	0	135,849
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	10
«B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,630	6,630
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	0	0	0	0	0	86,795	0	0	0	0	86,795
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	148	6,101	1,817	1,457	5,369	0	45,101	108,574	19,346	4,656	192,569
Total	148	6,111	1,817	1,457	5,369	86,795	45,101	108,574	155,195	11,286	421,853
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	598	722	0	423,063	0	0	0	0	0	424,383
Cotisations des producteurs	0	0	408	0	149,807	0	0	0	0	0	150,215
Paiements nets	0	598	314	0	273,256	0	0	0	0	0	274,168
Contribution du secteur privé au financement du programme	0	0	493	0	0	0	0	0	0	0	493
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	77	2,878	431	1,294	80,121	71,749	53,954	116,510	116,001	8,367	451,382
Cotisations des producteurs	4	1,071	300	429	20,248	31,655	29,071	59,062	39,871	2,371	184,082
Paiements nets	73	1,807	131	865	59,873	40,094	24,883	57,448	76,130	5,996	267,300
Subvention aux produits laitiers	0	1,022	1,759	1,368	30,393	25,934	2,167	1,553	4,182	4,288	72,666
Autres paiements											
«Alberta Farm Income Assistance Program»	0	0	0	0	0	0	0	0	309,357	0	309,357
Prog. Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement	0	0	0	0	0	0	0	259,665	0	0	259,665
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0	0	0	0	127,244	0	0	0	0	127,244
Prog. Canada - Manitoba relatif à l'ajustement	0	0	0	0	0	0	100,007	0	0	0	100,007
Progr. relatif au verglas de 1998	0	0	0	0	9,146	0	0	0	0	0	9,146
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1,915	830	62	3,959	1,429	331	8,526
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	1,048	0	697	3,179	2,991	0	7,915
«Weather-Related Loss Provision Program»	0	0	5,000	0	0	0	0	0	0	0	5,000
«Transitional Production Adjustment Program (TPAP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,554	3,554
Dédommagement pour les pertes de cultures	7	0	0	0	0	0	632	973	1,624	0	3,236
«Transportation Adjustment Fund (TAF)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1335	1,335
«Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage»	0	0	0	0	0	0	0	1,140	0	0	1,140
Aide aux exploitations ovines affectées par la tremblante	0	0	0	0	1,000	0	0	0	0	0	1,000
«1999 MFDAP Unseeded Acreage»	0	0	0	0	0	0	950	0	0	0	950
«1999 MFDAP Forage Restoration»	0	0	0	0	0	0	944	0	0	0	944
«1999 MFDAP - Hay Shortfall»	0	0	0	0	0	0	929	0	0	0	929
«Beef Performance Program»	0	0	504	0	0	0	0	0	0	0	504
Programme de relance après la tempête de verglas	0	0	0	0	464	0	0	0	0	0	464
«Swine Processing Enhancing Program (Gov. pymnt.)»	0	0	0	198	0	0	0	0	0	0	198
«Livestock Predation Compensation Program»	0	0	0	0	0	0	197	0	0	0	197
«SIR Clean up and Compliance Grant»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151	151
«1999 MFDAP Custom Seeding»	0	0	0	0	0	0	151	0	0	0	151
«Lean Beef Program: Weaning Weight»	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	50
«Beef Quality Incentive Program»	0	29	0	0	0	0	0	0	0	0	29
«Beef Quality Marketing Initiative»	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	18
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	0	0	0	0	-4	-4	-1	-6	-17	-1	-33
Régime d'assurance du revenu brut	0	0	0	0	0	0	-1	-87	0	0	-88
Programme de stabilisation concernant le grain de l'ouest	0	0	0	0	0	0	-32	-92	-56	0	-180
Paiements bruts	7	79	5,504	216	13,569	128,070	104,535	268,731	315,328	5,370	841,409
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	7	3	0	0	10
Paiements nets	7	79	5,504	216	13,569	128,070	104,528	268,728	315,328	5,370	841,399
Paiements totaux											
Paiements bruts	368	16,954	11,964	5,624	560,148	422,278	267,385	682,090	662,559	38,544	2,667,914
Cotisations des producteurs	4	1,071	708	429	170,055	31,655	29,078	59,065	39,871	2,371	334,307
Paiements nets	364	15,883	11,256	5,195	390,093	390,623	238,307	623,025	622,688	36,173	2,333,607
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	64,174	0	0	650	0	0	64,824
Salaires	0	0	0	0	0	2,329	0	0	0	0	2,329
Intérêts	0	0	0	300	15,696	0	0	0	6,109	0	22,105
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2,700	0	2,700
Carburant	0	0	0	0	0	3,506	0	34,997	0	0	38,503
Engrais & chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	40
REMISES TOTALES	0	40	0	300	79,870	5,835	0	35,647	8,809	0	130,501
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	368	16,994	11,964	5,924	640,018	428,113	267,385	717,737	671,368	38,544	2,798,415
Cotisations des producteurs	4	1,071	708	429	170,055	31,655	29,078	59,065	39,871	2,371	334,307
Paiements nets	364	15,923	11,256	5,495	469,963	396,458	238,307	658,672	631,497	36,173	2,464,108

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles - 2001

novembre 2002

	'000 DE DOLLARS										
	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	OUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Paiements Accroissant les Recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	168	6,945	2,888	2,059	8,146	122,008	58,642	166,914	65,883	8,058	441,711
Programmes d'aide en cas de désastre lié aux revenus agricoles											
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	0	0	0	0	0	0	0	0	124,605	0	124,605
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
«B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,199	3,199
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	0	0	0	0	0	52,900	0	0	0	0	52,900
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	350	449	2,765	2,038	3,860	0	100,370	183,611	4,328	9,411	307,182
Programme canadien du revenu agricole	53	5,870	884	678	1,511	0	17,223	53,332	0	2,909	82,460
Prog. ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	0	0	0	0	0	56,336	0	0	0	0	56,336
Total	403	6,319	3,649	2,716	5,371	109,236	117,593	236,943	128,933	15,519	626,682
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	482	0	0	500,316	0	0	0	0	0	500,798
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	158,055	0	0	0	0	0	158,055
Paiements nets	0	482	0	0	342,261	0	0	0	0	0	342,743
Contribution du secteur privé au financement du programme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurance-rucolte											
Paiements bruts	132	6,746	852	750	74,633	218,699	86,492	296,841	222,212	10,232	917,589
Cotisations des producteurs	9	1,253	323	377	20,233	35,200	29,867	70,907	56,652	2,655	217,476
Paiements nets	123	5,493	529	373	54,400	183,499	56,625	225,934	165,560	7,577	700,113
Subvention aux produits laitiers	0	583	999	768	17,434	14,704	1,277	881	2,573	2,666	41,885
Autres paiements											
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	276,486	0	276,486
Le programme Canada-Saskatchewan concernant l'aide financière	0	0	0	0	0	0	0	200,088	0	0	200,088
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0	0	0	0	121,853	0	0	0	0	121,853
«Alberta Farm Income Assistance Program»	0	0	0	0	0	0	0	0	98,193	0	98,193
Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2	0	0	0	0	0	0	92,088	0	0	0	92,088
Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario	0	0	0	0	0	91,000	0	0	0	0	91,000
«Canada-Ontario Grain and Oilseed Payment»	0	0	0	0	0	68,000	0	0	0	0	68,000
Paiement dans le programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles	0	0	0	0	0	31,000	0	0	0	0	31,000
«Potato Diversion Program (2001)»	0	27,866	0	0	0	0	0	0	0	0	27,866
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	4	1,890	679	392	22,243	580	95	25,883	25,883
Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique	0	0	0	0	0	0	0	0	21,990	0	21,990
Régime d'assurance du revenu brut	0	0	0	0	0	0	7,796	111	0	0	7,907
«Conservation Cover Program»	0	0	0	0	0	0	0	7,249	0	0	7,249
«Weather-Related Loss Provision Program»	0	0	5,303	0	0	0	0	0	0	0	5,303
«Farm Income Adjustment Program»	0	4,876	0	0	0	0	0	0	0	0	4,876
Dédommagement pour les pertes de cultures	7	0	0	0	0	0	1,455	763	2,550	0	4,775
«Potato Disposal Adjustment Program»	0	4,600	0	0	0	0	0	0	0	0	4,600
Prog. Canada-Nouvelle-Écosse concernant le prog. de soutien des revenus agricoles	0	0	3,677	0	0	0	0	0	0	0	3,677
Dégâts causés par la sauvagine	0	0	0	0	427	0	492	714	1,117	0	2,750
«Transitional Production Adjustment Program (TPAP)»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,296	1,296
Prog. Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement	0	0	0	0	0	0	0	416	0	0	416
Prog. Canada - Manitoba relatif à l'ajustement	0	0	0	0	0	0	307	0	0	0	307
«Livestock Predation Compensation Program»	0	0	0	0	0	0	250	0	0	0	250
«Beef Quality Incentive Program»	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	120
«Swine Processing Enhancing Program (Gov. pymnt.)»	0	0	0	43	0	0	0	0	0	0	43
«Beef Quality Marketing Initiative»	0	0	0	30	0	0	0	0	0	0	30
«SIR Clean up and Compliance Grant»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5
«Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage»	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	0	-1
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	0	0	0	0	-4	-4	-1	-1	-9	-1	-20
Programme de stabilisation concernant le grain de l'ouest	0	0	0	0	0	0	-19	-55	-34	0	-108
Paiements bruts	7	37,467	8,980	77	2,313	312,528	102,760	231,527	378,883	23,388	1,097,930
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0	0	9	11	0	0	20
Paiements nets	7	37,467	8,980	77	2,313	312,528	102,751	231,516	378,883	23,388	1,097,910
Paiements totaux											
Paiements bruts	710	58,542	17,368	6,370	608,213	777,175	366,764	933,106	798,484	59,863	3,626,595
Cotisations des producteurs	9	1,253	323	377	178,288	35,200	29,876	70,918	56,652	2,655	375,551
Paiements nets	701	57,289	17,045	5,993	429,925	741,975	336,888	862,188	741,832	57,208	3,251,044
REMISES REDUISANT LES DEPENSES											
Impôts fonciers	0	0	0	0	71,572	0	0	29,222	0	0	100,794
Salaires	0	0	0	0	0	2,200	0	0	0	0	2,200
Intérêts	0	0	0	305	15,624	0	0	0	5,665	0	21,594
Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	13,000	0	13,000
Carburant	0	0	0	0	0	2,866	0	36,844	0	0	39,710
Engrais & chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, ins. artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	35	0	0	0	0	0	0	0	0	35
REMISES TOTALES	0	35	0	305	87,196	5,066	0	66,066	18,665	0	177,333
PAIEMENTS TOTAUX ET REMISES TOTALES											
Paiements bruts	710	58,577	17,368	6,675	695,409	782,241	366,764	999,172	817,149	59,863	3,803,928
Cotisations des producteurs	9	1,253	323	377	178,288	35,200	29,876	70,918	56,652	2,655	375,551
Paiements nets	701	57,324	17,045	6,298	517,121	747,041	336,888	928,254	760,497	57,208	3,428,377

NOTE: Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PAIEMENTS DIRECTS VERSÉS AUX PRODUCTEURS EN VERTU DE PROGRAMMES

Paiements accroissant les recettes

Assurance-récolte

Votée en 1959, la *Loi sur l'assurance-récolte* met à la disposition des agriculteurs de chaque province une assurance-récolte tous risques.

Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)

Le compte de stabilisation du revenu net (CSRN) a été établi en 1991 aux termes de la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Le CSRN vise à encourager les producteurs à épargner une partie de leur revenu afin de l'utiliser lorsque leur situation financière est moins bonne. Les producteurs peuvent déposer chaque année jusqu'à 3 % de leurs «ventes nettes admissibles» (VNA) dans leur compte CSRN et ainsi recevoir une contribution de contrepartie du gouvernement. Le gouvernement fédéral et plusieurs provinces offrent des contributions de contrepartie améliorées au-delà du montant de base de 3 % à l'égard de certains produits. Tous les dépôts procurent un intérêt supplémentaire de 3 % en plus des taux ordinaires offerts par l'établissement financier qui détient le compte.

La plupart des produits agricoles primaires sont compris dans le calcul des «ventes nettes admissibles» (ventes de produits admissibles moins achats de produits admissibles), la principale exception étant les produits faisant partie d'un programme de gestion des approvisionnements (comme les produits laitiers, la volaille et les œufs).

Le CSRN se compose de deux fonds. Le premier fonds renferme les dépôts des producteurs, et le second, les contributions de contrepartie du gouvernement et tout l'intérêt accumulé à l'égard des deux fonds. Les sommes prélevées par les producteurs à même le second fonds sont les seuls paiements inclus dans la série «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes».

Loi sur la stabilisation des prix agricoles – stabilisation des prix

Votée en 1958, la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* prévoit des paiements aux producteurs de toutes les provinces lorsque les prix des produits sont bas. Les paiements sont versés chaque fois que le prix moyen du marché des produits visés par la Loi tombe sous les prix-plancher calculés. Le soutien des produits suivants est prévu par la Loi : bovins, porcs, moutons et laine; lait et crème de transformation; maïs et soya; blé de printemps, blé d'hiver, avoine et orge produits à l'extérieur de la région désignée de la Commission canadienne du blé. Le gouverneur en conseil peut faire ajouter d'autres produits à cette liste.

Loi sur la stabilisation des prix agricoles – Plans tripartites

Aux termes d'une modification apportée à la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* en 1985, des plans de stabilisation du prix de divers produits peuvent être établis. Chacun de ces plans prévoit la stabilisation des prix suivant une formule établie d'avance. Les paiements sont versés aux producteurs chaque fois que les prix du marché tombent sous le prix de stabilisation. En septembre 1987, les plans avaient été établis dans diverses provinces pour les produits suivants : bovins d'abattage, bovins d'engraissement, veaux d'engraissement, porcs, agneaux, haricots blancs, haricots colorés, betterave à sucre et pommes. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie Autres paiements.

Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Votée en 1976, la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* vise à stabiliser le produit net des producteurs découlant de la production et de la vente de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de lin, de canola et de graines de moutarde récoltés dans les Prairies et la région de Peace River en Colombie-Britannique. En 1988, la Loi a été modifiée afin de faire passer le nombre de cultures couvertes par le programme de sept à seize. Voici les cultures qui ont été ajoutées : triticales; céréales mélangées; graines de tournesol; carthame; sarrasin; pois; lentilles; gourgannes ou féveroles; graines de l'alpiste des Canaries. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie Autres paiements.

Programmes provinciaux de stabilisation

En vertu des programmes provinciaux de stabilisation, des paiements sont versés pour stabiliser soit le revenu des producteurs, soit le prix de certains produits.

Régime d'assurance du revenu brut (RARB)

Ce programme a été établi en 1991 aux termes de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. Il s'ajoute à l'assurance-récolte et fournit aux producteurs une protection des recettes par le soutien des prix, en plus des rendements. Les paiements se font lorsque les recettes commerciales du producteur tombent sous un seuil déterminé. En 1991, les producteurs de céréales et de graines oléagineuses et de cultures spécialisées sont devenus admissibles à ce programme. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie Autres paiements.

Subvention aux produits laitiers

Aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, votée en 1966, des subventions sont versées aux producteurs de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, à l'égard des livraisons de lait et de crème de transformation qui ne dépassent pas les besoins du Canada

Programmes d'aide en cas de désastre lié au revenu agricole

Cette catégorie de programmes inclut le programme d'Aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA), les programmes provinciaux connexes à l'ACRA et, débutant en 200, le Programme canadien du revenu agricole. Ces programmes visent à venir en aide aux producteurs agricoles canadiens dont le revenu a chuté de façon notable en raison de facteurs qui ne dépendent pas d'eux.

Les programmes provinciaux connexes à l'ACRA sont:

- Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles, Île-du-Prince-Édouard ;
- Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario, Ontario;
- Aide au revenu agricole en cas de catastrophes, Alberta;
- «B.C. Whole Farm Insurance Program» ; Colombie-Britannique.

Soulignons que ce ne sont pas tous les programmes d'aide en cas de désastre qui sont inclus dans la catégorie Programmes d'aide en cas de désastre lié au revenu.

Au Québec, la majorité des fonds versés en vertu de l'ACRA sont payés par le biais du programme provincial de stabilisation des revenus. Ce programme toutefois n'est pas inclus dans la catégorie Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu parce que les fonds versés au nom de l'ACRA ne représentent qu'une petite partie des sommes payées aux producteurs en vertu du programme provincial de stabilisation des revenus.

Les paiements versés en vertu des programmes spéciaux qui visent à compenser les pertes découlant de désastres naturels (ex. verglas, inondation) sont inscrits dans la catégorie Autres paiements.

Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) (1999 à aujourd'hui)

Le Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) vise à venir en aide aux producteurs dont le revenu de 1998 et de 1999 a chuté de façon notable en raison de facteurs qui ne dépendent pas d'eux et pour qui les programmes existants ne pouvaient pas garantir la poursuite des opérations agricoles.

Financé à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux, le programme ACRA peut venir en aide à quiconque au Canada remplit une déclaration de revenu à titre d'agriculteur, et dont la marge brute n'atteint pas 70 % de leur marge brute moyenne calculée pour les trois années précédentes. L'admissibilité des agriculteurs débutants est déterminée par un calcul particulier.

En vertu du programme ACRA, des indemnités sont versées aux producteurs admissibles et des crédits sont fournis aux gouvernements provinciaux pour des programmes déjà établis pour venir en aide aux producteurs. Voici une liste non exhaustive des programmes provinciaux financés en partie par le programme ACRA :

- Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles (PACA); Île-du-Prince-Édouard;
- Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA), Québec;
- Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario (PSGEO), Ontario;
- Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta;
- B.C. Whole Farm Insurance Program (BCWFIP), Colombie-Britannique.

Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles (PACA) (1996 à aujourd'hui)

Le Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles a pour but d'atténuer, pour les exploitations agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard, les pertes financières causées par les fluctuations désastreuses du prix des produits, l'augmentation des coûts des entrées ou encore les pertes de production imprévisibles.

Une marge annuelle est calculée pour le programme et représente, en général, la différence entre toutes les ventes de produits et la plupart des dépenses d'exploitation (à l'exception des salaires, des intérêts, du loyer, des taxes foncières et de la dépréciation). Si la marge de l'année en cours n'atteint pas 70 % de la moyenne calculée pour les marges des trois années précédentes, l'exploitation agricole pourrait être admissible à recevoir une indemnité. L'exploitation agricole est cependant admissible à recevoir une indemnité si la baisse de la marge pour le programme est attribuable à une diminution du prix de vente à l'unité des produits ou à un accroissement des coûts des entrées agricoles par unité ou à une chute de la productivité (c.-à-d., récolte détruite, maladie des animaux, etc.).

Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario (1999 à aujourd'hui)

Créé en décembre 1998, le Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario vise à fournir une aide financière aux agriculteurs victimes de prix des produits extrêmement faibles et de catastrophes

liées à la température. Le financement est accordé aux agriculteurs dont la marge brute pour l'année de référence n'atteint pas 70 % de leur moyenne calculée pour trois à cinq ans.

Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta

Ce programme a été créé à l'intention des agriculteurs de l'Alberta. Il fournit une stabilité contre la fluctuation de la marge tel que défini par le programme, c'est-à-dire l'écart entre les recettes et les dépenses agricoles permises. Comme il s'agit d'un programme global, tous les produits agricoles sont couverts.

«**B.C. Whole Farm Insurance Program**» (1997 à aujourd'hui)

Ce programme d'assurance agroglobal est un programme volontaire institué en 1997 pour les agriculteurs de la Colombie-Britannique. Il vise à réduire les diminutions extrêmes de revenus qui ne dépendent pas de l'exploitant. Les agriculteurs admissibles peuvent présenter une demande lorsque leur marge de programme pour l'année en cours n'atteint pas 70 % de leur marge de référence.

Autres paiements

Ces paiements sont généralement versés dans le cadre de programmes municipaux, provinciaux et/ou fédéraux spécialement conçus pour permettre aux agriculteurs de faire face à des conditions climatiques ou économiques inhabituelles. Sont également compris dans cette catégorie les paiements effectués aux termes de plusieurs programmes permanents.

Suit une brève description des programmes sous la catégorie «Autres paiements». Les programmes sont présentés en ordre alphabétique.

Achat de fourrages pour le bétail

Les éleveurs dans les trois provinces des Prairies ont touché des paiements dans le cadre d'un programme comprenant trois parties : achat d'aliments à paille, ammonisation de la paille et achat de fourrage vert pour l'ensilage. Complétant le programme à l'appui de l'entretien du troupeau, le programme d'achat de fourrages pour le bétail visait à neutraliser certaines conséquences fâcheuses de la sécheresse de 1980.

Aide – Enfouissement des pommes de terre de rebut

En vertu de ce programme, les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont bénéficié d'une subvention couvrant la moitié des coûts liés à l'enfouissement des pommes de terre de rebut.

Aide à l'agriculture des Prairies

Aux termes de la *Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies*, votée en 1939, les agriculteurs des quatre provinces de l'Ouest ont touché, au chapitre du secours obligatoire en cas de sinistres, des paiements à l'acre pour chaque culture. Le programme a pris fin en 1974.

Aide à la production de veaux de vaches allaitantes

En vertu du programme d'aide au développement de veaux de vaches allaitantes (*Beef Cow-Calf Assistance Program*), des paiements sont versés aux éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard pour les encourager à une meilleure gestion de troupeau visant à améliorer la qualité des veaux destinés à la production de viande de bœuf.

Aide à l'hivernement des bovins

En vertu du Programme d'aide à l'hivernement des bovins, les producteurs du Québec ont reçu de l'aide financière pour hiverner leurs bovins.

Aide à l'industrie du bœuf

Aux termes du *Beef Industry Assistance Program* (programme d'aide à l'industrie du bœuf), les éleveurs de la Saskatchewan ont touché des subventions pour une proportion de leurs troupeaux de vaches afin de compenser une partie des pertes de veaux en 1976. Les subventions ont été versées aussi afin de prévenir la vente du troupeau reproducteur dans le but de réduire le fardeau de la dette.

Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta

Avant 1999, les paiements versés en vertu du Programme Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta, faisaient partie de la catégorie Autres paiements. Depuis 1999, ils sont inclus dans la catégorie Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu. Pour la description du Programme Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta, veuillez vous référer à la catégorie Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu.

Aide au transport des fourrages

En vertu d'un programme d'aide au transport des fourrages, les producteurs de la Saskatchewan et de l'Alberta ont reçu une aide pour le transport des fourrages destinés au bétail, basée sur le nombre de tonnes transportées.

Aide au transport des porcs

Pour aider à payer le coût du transport des porcs aux abattoirs, les éleveurs du Nouveau-Brunswick ont touché des versements calculés d'après le nombre de porcs et la distance à parcourir jusqu'à l'abattoir.

Aide aux éleveurs de bovins de boucherie

Aux termes du Programme d'aide aux éleveurs de bovins de boucherie, les éleveurs de l'Ontario ont touché des paiements pour les bovins de boucherie qu'ils ont vendus en 1980. Les naisseurs ont également reçu des paiements calculés suivant leur cheptel de vaches et de génisses d'élevage de boucherie au 1^{er} août 1981.

Aide aux éleveurs de bovins de boucherie et de moutons

Aux termes du Programme d'aide aux éleveurs de bovins de boucherie et de moutons, les éleveurs de l'Alberta ont reçu en 1982 des paiements pour leur cheptel de vaches et de génisses en production ainsi que pour les bovins d'engraissement, les bovins d'abattage et les moutons qu'ils ont vendus.

Aide aux éleveurs victimes de la sécheresse

Aux termes du *Prairie Livestock Drought Assistance Program* (programme d'aide aux éleveurs des Prairies victimes de la sécheresse), les éleveurs des quatre provinces de l'Ouest ont touché des paiements pour leur permettre de maintenir leurs troupeaux d'élevage après la sécheresse de 1984.

Aide aux exploitations ovines affectées par la tremblante (2000)

Ce programme offre une aide financière aux exploitations ovines du Québec qui ont dû éliminer une partie de leur troupeau entre le 1^{er} janvier 1997 et le 27 octobre 1998. Ces abattages ont été effectués dans le cadre des mesures de contrôle de la tremblante du mouton administrées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ce programme est financé entièrement par le gouvernement du Québec.

Aide aux exploitants de parcs d'engraissement

Les paiements versés aux exploitants de parcs d'engraissement de la Colombie-Britannique étaient basés sur le nombre d'animaux engraisés afin d'encourager l'engraissement d'un plus grand nombre de bovins de boucherie dans la province.

Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées

Ce programme vise à encourager la production de plants de diverses variétés de pommes de terre de semence agréées en Nouvelle-Écosse afin d'approvisionner les marchés de la province.

Aide aux producteurs de pommes Red Delicious

Des sommes ont été versées aux producteurs de pommes Red Delicious de l'ensemble du Canada à

cause des prix extraordinairement bas ayant cours pour cette variété.

Aide aux sinistrés (Peace River)

En vertu de la *Public Safety Services Act*, les producteurs ayant subi de lourdes pertes en raison des pluies abondantes ont reçu de l'aide.

Aide dans les situations d'urgence dans l'Ouest

En 1973, les agriculteurs dans la région de Peace River en Alberta et en Colombie-Britannique ont touché des paiements visant à les dédommager de la série de mauvaises campagnes agricoles qu'ils avaient connues.

Aide pour l'affouragement en vert et pour les pertes de bétail dues à la sécheresse

En vertu des programmes d'aide de 1988 pour l'affouragement en vert et pour les pertes de bétail dues à la sécheresse, des sommes ont été versées aux producteurs de bétail du Québec et des provinces des Prairies touchés par la sécheresse de 1988. Les paiements par tête ont été consentis pour le bétail d'élevage afin d'aider les producteurs à maintenir leurs troupeaux, tandis que dans le cas de l'affouragement en vert, des paiements ont été versés à l'acre afin d'accroître les réserves d'aliments du bétail.

Aide pour le revenu agricole

Des paiements ont été versés aux producteurs afin d'améliorer le revenu des exploitants agricoles en 1990, en particulier celui des producteurs de céréales et d'oléagineux de l'Ouest du Canada.

Aide pour les producteurs de bovins de finition

En vertu du Programme d'aide à l'élevage de bovins de finition, des paiements par tête ont été versés aux producteurs de la Nouvelle-Écosse afin de favoriser la production de bovins de boucherie en Nouvelle-Écosse et de procurer des conditions économiques plus stables dans le secteur de l'engraissement.

Aide spéciale à l'élevage

Conformément au *Supplemental Livestock Assistance Program* (programme d'aide supplémentaire à l'élevage), les éleveurs de l'Alberta ont touché des paiements pour les vaches productrices et pour d'autres animaux admissibles. Le programme visait à neutraliser les dégâts causés par les diverses conditions météorologiques en 1985.

Aide spéciale pour la production de fruits

En vertu de ce programme de 1991, les producteurs de fruits de verger de la Colombie-Britannique ont reçu une aide financière pour le maintien à long terme de la viabilité de cette branche d'activité. L'aide prévue était

destinée à plusieurs domaines, dont la mise en marché, la recherche et le développement ainsi que la replantation des vergers avec des variétés profitables.

Aide spéciale pour la sécheresse

En vertu du *Special Drought Assistance Program*, les producteurs de toutes les provinces, allant du Québec à la Colombie-Britannique, ont été compensés pour les pertes dues à la sécheresse de l'été 1988.

Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse

Aux termes d'un programme établi en 1985, les agriculteurs de la Saskatchewan ont touché des paiements pour les cultures considérées comme des pertes totales, c'est-à-dire celles ayant donné cinq boisseaux ou moins à l'acre.

«Alberta Farm Income Assistance Program AFIAP » (2000 à aujourd'hui)

Le Programme d'aide au revenu agricole de l'Alberta (PARAA) apporte aux producteurs de l'Alberta (qui pratiquaient l'agriculture au 31 décembre 1999) une aide financière destinée à compléter un revenu agricole en régression à cause de conditions climatiques extrêmes, du maintien des faibles prix des produits et de l'augmentation des coûts des intrants. Pour les agriculteurs admissibles, ce paiement est de 10,29 \$ par acre de terres cultivées, et de 3 \$ par acre de pâturage naturel.

Appui à l'entretien du troupeau

Aux termes du *Herd Maintenance Assistance Program* (programme à l'appui de l'entretien du troupeau), les agriculteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont touché des paiements pour qu'ils ne vendent pas leurs troupeaux d'élevage de base en raison de la pénurie d'aliments pour animaux causée par la sécheresse de 1980.

Assistance-récolte

Des paiements à l'acre ont été versés aux producteurs du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui, en raison des conditions froides et humides qu'ils ont vécues en 1973, se sont trouvés dans l'impossibilité de réaliser une part substantielle de leur projet d'ensemencement.

«B.C. Whole Farm Insurance Program» (1997 à aujourd'hui)

Avant 1999, les paiements versés en vertu du «B.C. Whole Farm Insurance Program» faisait partie de la catégorie Autres paiements. Depuis 1999, ils sont inclus dans la catégorie Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu. Pour la description du «B.C.

Whole Farm Insurance Program», veuillez vous référer à la catégorie Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu.

«Beef Performance Program»

Le «Beef Performance Program» avait pour but d'encourager les éleveurs de bovins de la Nouvelle-Écosse à stabiliser leur revenu agricole en participant au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). Il s'agit exclusivement d'une initiative du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse.

Les éleveurs de bovins qui satisfont les critères d'admissibilité peuvent choisir de toucher des versements aux termes de l'option A – programme d'évaluation basé sur le CSRN, ou de l'option B – programme d'évaluation des bovins basé sur la marge brute.

La série de données sur les paiements directs de programme comprend le deuxième versement aux termes de l'option A ainsi que les premier et deuxième versements aux termes de l'option B. Le premier versement aux termes de l'option A n'a pas été compté dans les paiements directs de programme vu que les éleveurs de bovins doivent le déposer dans leur compte du CSRN.

«Beef Quality Incentive» (2000 à aujourd'hui)

La prime de bœuf de qualité s'inscrit dans un programme complet destiné à encourager la commercialisation de bovins de boucherie finis répondant aux spécifications de Bœuf tendre classique de l'Atlantique (BTCA), un programme de bœuf de marque. La prime de 0,03 \$ la livre (poids en carcasse) est offerte aux producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont inscrits au programme de bœuf de marque BTCA.

«Beef Quality Marketing Initiative» (2000 à aujourd'hui)

L'initiative de commercialisation de bœuf de qualité s'inscrit dans un programme complet destiné à encourager la commercialisation de bovins de boucherie finis répondant aux spécifications de Bœuf tendre classique de l'Atlantique (BTCA), un programme de bœuf de marque. La prime de 0,03 \$ la livre (poids en carcasse) est offerte aux producteurs du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au programme de bœuf de marque BTCA.

Blé à double prix

Conformément aux dispositions du décret daté du 18 avril 1972 et du 17 avril 1973, des paiements ont été versés directement aux producteurs de blé servant à la consommation humaine au Canada. Entre 1974 et 1978, les paiements ont été versés aux producteurs par l'entremise de la Commission canadienne du blé et de

l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario, aux termes de la *Loi sur le double prix du blé*, votée en 1973. Dans les provinces où il n'y a pas de commission du blé, les paiements ont été faits directement aux producteurs.

Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole

Le Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole a pour but d'arrondir le revenu agricole en Alberta en 2000.

«Canada-Saskatchewan 1999 Unseeded Acreage» (1999 à aujourd'hui)

En vertu de ce programme, les producteurs qui n'ont pas participé au Programme d'assurance-récolte Canada-Saskatchewan de 1999 sont indemnisés pour les pertes qu'ils ont subies en raison des conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Un paiement d'indemnité de 25 \$ par acre a été versé aux producteurs admissibles qui n'avaient pas pu ensemençer à la date limite, ou avant la date limite, établie en 1999 pour l'assurance-récolte. Le Canada défraie 60 % du coût de ce programme et la Saskatchewan, 40 %.

Soulignons que les clients de l'assurance-récolte avaient droit, en vertu du programme de base, à une indemnité maximale de 25 \$ par acre non ensemençée. Les détails du calcul des paiements étaient les mêmes pour les producteurs assurés et pour ceux qui ne l'étaient pas.

Compensation pour la production de porcs

Un montant supplémentaire a été versé pour dédommager les agriculteurs de Terre-Neuve à la suite de la diminution de l'aide gouvernementale causée par la fermeture de l'usine de transformation.

Compensation PVYn

Ce programme d'indemnisation a été annoncé au printemps de 1991. Il prévoit l'indemnisation des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta pour les pertes subies en raison du programme d'éradication de la souche nécrotique de la pomme de terre PVYn. Le programme prévoyait une aide supplémentaire limitée pour lutter contre des réapparitions subséquentes du virus.

Dédommagement des pertes d'animaux

Aux termes de la *Loi sur les maladies et la protection des animaux*, votée en 1970, les éleveurs de toutes les provinces sont dédommages des pertes qu'ils subissent par suite de l'abattage obligatoire des bestiaux atteints de certaines maladies contagieuses. Les producteurs de certaines provinces sont aussi dédommages pour les

animaux abattus par des bêtes sauvages, des chiens, des chasseurs, etc.

Dédommagement des pertes de bétail

En vertu du *South-West Livestock Compensation Program* (programme de dédommagement des pertes de bétail dans le Sud-Ouest), les éleveurs de la Saskatchewan ont reçu des paiements pour les pertes de bétail causées par les tempêtes en 1982.

Dédommagement des pertes de cultures

Aux termes d'un programme d'aide spéciale, les agriculteurs du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan ont reçu des paiements pour leur permettre de surmonter les difficultés qu'ils ont éprouvées par suite du mauvais temps en 1983 (inondations, dégâts de l'hiver et sécheresse). Les agriculteurs de certaines provinces sont aussi dédommages pour les pertes de cultures causées par les animaux sauvages.

Dégâts causés par la pluie

Des paiements ont été versés aux agriculteurs du Québec et de l'Ontario dans les régions où le rendement des récoltes en 1972 était moins de 60 % du rendement normal à cause des dégâts causés par la pluie.

Dégâts causés par la sauvagine

Presque tous les ans depuis 1972, les agriculteurs touchent des paiements visant à réduire les pertes de récoltes causées par la sauvagine migratrice.

Embargo sur les ventes de céréales

Par suite des mesures que le gouvernement a prises en 1980 concernant la situation en Afghanistan, les agriculteurs ont touché des paiements pour les dédommager des pertes résultant de l'embargo partiel de 1980 sur les ventes de céréales à l'Union Soviétique. Des paiements ont été versés aux agriculteurs de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Encouragement à la production de légumes frais

En vertu du *Fresh Vegetable Production Incentive Program* (programme d'encouragement à la production de légumes frais), les producteurs de l'Alberta ont touché des paiements à l'acre pour les encourager à produire des légumes frais commerciaux en 1985.

Encouragement à la production de produits laitiers, du porc et de l'agneau

En vertu du *Temporary Hog, Dairy and Lamb Production Incentive Program* (programme temporaire d'encouragement à la production des produits laitiers, du porc et de l'agneau), les agriculteurs de l'Alberta ont reçu des paiements visant à encourager la production de ces

produits. Les agriculteurs avaient réduit la production en raison des hausses de prix des aliments pour animaux en 1974.

Encouragement à l'élevage du bœuf

En vertu du Plan de stabilisation du bœuf, les éleveurs du Manitoba ont touché des subventions à l'amélioration de la productivité. Versées de 1982 à 1986 pour chaque vache, ces subventions visaient à encourager l'élevage des bovins.

Encouragement à l'élevage du porc

Conformément à la politique visant à encourager l'élevage du porc, mise en œuvre en 1985, les éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard touchent des paiements pour tous les porcs commercialisés ainsi que pour tous les porcs commercialisés au-delà de la production de base établie pour chaque éleveur. Encouragement de la culture de la betterave à sucre

Les agriculteurs du Manitoba et de l'Alberta ont touché des subventions pour les encourager à cultiver la betterave à sucre en 1986.

Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique

En vertu du *Special Atlantic Livestock Incentive*, des paiements ont été versés aux producteurs de porcs, de bovins et de moutons des provinces de l'Atlantique afin de maintenir ces industries aux prises avec des situations financières difficiles.

Farm Income Adjustment Program

Le Farm Income Adjustment Program offre un paiement unique aux producteurs de produits agricoles non soumis à la gestion de l'offre pour les aider à s'adapter aux prix inférieurs et aux coûts supérieurs.

Fonds de développement Canada-Alberta du secteur porcin

Cette entente vise à fournir des contributions financières destinées à améliorer les activités de recherche et développement de l'industrie afin de promouvoir et d'accroître la compétitivité de l'industrie du porc en Alberta.

«Hog Stabilization Fund N.B.» (1998 à 1999)

Le programme «Hog Stabilization Fund New Brunswick» accorde une aide financière provinciale et fédérale aux producteurs du Nouveau-Brunswick qui commercialisent leurs porcs dans la province. Ce programme provisoire est une mesure intermédiaire entre le programme triple P, et le «Surne Processing Enhancing Program».

Indemnisation pour les dégâts causés aux cultures par le gros gibier

Annoncé à l'automne de 1996, ce programme permet aux producteurs de la Saskatchewan de recevoir certaines indemnités en compensation des pertes de cultures commerciales et des dommages aux meules de foin causés par du gros gibier comme le cerf de Virginie, le cerf-mulet, l'antilope, l'élan, l'ours et l'orignal.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois (IREE)

Ce programme fédéral-provincial à coûts partagés vise à prévenir les pertes d'emploi permanentes dans les zones manitobaines touchées par les inondations, ainsi qu'à rétablir l'activité économique.

Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés

En vertu du *Weanling Bonus Incentive Program* (programme d'intéressement à l'élevage de porcelets sevrés), créé en 1976, les éleveurs de Terre-Neuve touchent un paiement pour chaque porcelet sevré qu'ils produisent.

«Lean Beef Program : Weaning Weight»

Le ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied ce programme pour aider les éleveurs de bovins à accroître le poids au sevrage de veaux et d'améliorer la qualité des veaux destinés à la production de viande de bœuf. Un encouragement au rendement est versé pour chaque veau de 450 livres ou plus (poids au sevrage rajusté).

Limitation des pertes des éleveurs de porcs

En vertu du *1980-81 Emergency Stop Loss Program for Hogs* (programme de limitation des pertes des éleveurs de porcs de 1980-1981), les éleveurs de l'Alberta ont touché des paiements toutes les fois que les prix du marché des porcs d'abattage tombaient sous les prix-plancher fixés.

«Livestock Predation Compensation Program» (1998 à aujourd'hui)

Ce programme indemnise les producteurs de bétail du Manitoba pour les pertes résultant de blessures ou de la mort d'animaux admissibles causées par des prédateurs naturels comme l'ours noir, le cougar, le loup ou le coyote.

L'indemnisation est égale à 100 % de la valeur de l'animal, s'il est établi que la perte est due à la prédation, et à 50 % s'il est probable que la perte soit due à la prédation. En ce qui a trait au bétail blessé, l'indemnité correspond au moins élevé des deux montants suivants : le coût du traitement vétérinaire ou la valeur de l'animal. Le gouvernement du Manitoba verse 60 % des paiements de programme et le gouvernement du Canada, 40 %. Le

gouvernement du Canada assume 50 % des frais d'administration et le gouvernement du Manitoba, l'autre moitié.

Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture I

Ce programme a été lancé au printemps de 1991 pour aider les producteurs de céréales, de graines oléagineuses et du domaine horticole à faire la transition aux nouveaux programmes CSRN et RARB.

Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture II

Ce programme a été lancé à la fin de l'automne de 1991, en raison de la poursuite de la guerre du commerce international des céréales. Il devait offrir une aide temporaire aux producteurs jusqu'à ce que les programmes à plus long terme de sécurité du revenu (RARB et CSNR) soient entièrement établis. Les producteurs de céréales étaient les principaux bénéficiaires de cette aide, tandis que des montants moindres étaient mis à la disposition des secteurs non céréaliers, dont ceux de l'horticulture, du sirop d'érable, de la fourrure, du miel et de la betterave à sucre.

«1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program»

Ce programme visait à couvrir les pertes non assurables subies lors de l'inondation de la région du petit lac des Esclaves en Alberta. Étaient admissibles les producteurs dont le revenu principal provenait de l'agriculture.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

«1997 Special Transitional Payment» (1997 et 1998)

Ce programme spécial temporaire a été établi en 1997 en Colombie-Britannique lorsque le Programme temporaire d'ajustement de la production (en 1996) a pris fin de manière prématurée en raison de compressions budgétaires. Il s'agissait d'assurer le versement d'une somme forfaitaire aux producteurs qui auraient été admissibles à recevoir une indemnité en vertu du Programme temporaire d'ajustement de la production (en 1996) pour les plantations de 1994, de 1995 et de 1996. Étaient admissibles les exploitants de vergers qui avaient terminé de façon satisfaisante un projet de replantation en 1994, en 1995 ou en 1996, en vertu du Okanagan Valley Tree Fruit Authority Replant Program (programme de replantation des arbres fruitiers de la vallée de

l'Okanagan).

«1999 MFDAP Custom Seeding» (1999 à aujourd'hui)

Les paiements relatifs à l'ensemencement adapté font partie du «Manitoba Farm Disaster Assistance Program» (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les exploitants agricoles admissibles reçoivent, au plus, 10 \$ par acre ensemencée pour les frais relatifs à la préparation de la terre et à l'ensemencement adapté; les paiements sont rétroactifs au 1^{er} juin 1999.

«1999 MFDAP Forage Restoration» (1999 à aujourd'hui)

Les paiements relatifs à la remise en état des prairies font partie du Manitoba Farm Disaster Assistance Program (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les producteurs admissibles reçoivent 75 \$ d'aide financière par acre pour compenser la valeur du foin perdu et le coût de la remise en état des champs de foin cultivé endommagés par l'humidité excessive.

«1999 MFDAP- Hay Shortfall» (2000)

Le «1999 MFDAP – Hay Shortfall» est une composante du programme «Manitoba Farm Disaster Assistance Program» (MFDAP), qui vise à soulager les producteurs touchés par les conditions d'humidité excessives du printemps 1999. Les producteurs admissibles reçoivent un paiement de 25 \$ l'acre pour les terres à foin rendues inaccessibles par les pluies abondantes, en compensation des pénuries d'approvisionnement d'aliments pour animaux au cours de l'hiver 1999-2000. Les superficies de foin cultivé et de foin naturel sont admissibles dans les deux cas, à concurrence du nombre d'acres normalement requises pour produire la quantité de foin dont les agriculteurs ont été en déficit au cours de l'hiver.

«1999 MFDAP Unseeded Acreage» (1999 à aujourd'hui)

Les paiements relatifs aux superficies qui n'ont pas été ensemencées font partie du «Manitoba Farm Disaster Assistance Program» (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les producteurs admissibles reçoivent 50 \$ par acre non ensemencée le 25 juin ou avant en raison de l'humidité excessive.

Modifications temporaires de l'assurance-récolte

En vertu du *Crop Insurance Modifications to Retain Feed in Drought Areas Program* (programme de modification de l'assurance-récolte visant à transformer en aliments pour animaux les récoltes touchées par la sécheresse), les agriculteurs de l'Alberta ont reçu des paiements pour les cultures de 1985 touchées par la sécheresse en vue de leur transformation en aliments pour animaux. Le programme visait à encourager les agriculteurs à transformer le plus de récoltes possibles en aliments pour animaux.

Paiements à l'acre

En vertu de la loi intitulée *Act to Authorize the Payment of Special Emergency Grants to Farmers* (loi autorisant le versement de subventions spéciales aux agriculteurs en cas d'urgence), les producteurs du Manitoba ont reçu une subvention pour chaque acre de terrain composant leur ferme en 1971.

Paiements aux éleveurs d'agneaux

Dans le cadre d'un programme d'aide financière d'urgence, les éleveurs d'agneaux de la Saskatchewan ont touché des paiements à cause des difficultés économiques qu'ils éprouvaient. Des paiements ont été versés pour chaque agneau commercialisé en 1983.

Paiements compensatoires pour le tabac

La perte qu'a enregistrée le *Tobacco Board* lors de l'achat d'un surplus de tabac a été couverte par l'Office de mise en marché des produits agricoles des coopératives.

Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux

Le Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux fournit une aide financière pour compenser les pertes de revenus subies en 2000 en raison des intempéries et de l'effondrement du prix des produits de base.

Paiement dans le programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles

Le Paiement dans le programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles fournit une aide financière pour compenser les pertes de revenus subies en 2000 en raison des intempéries et de l'effondrement du prix des produits de base.

Paiements de transition pour le porc

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont accepté de verser des paiements de transition pour combler l'écart

entre la résiliation hâtive du Plan national tripartite de stabilisation et l'entrée de l'industrie porcine dans un programme de stabilisation du revenu pour l'ensemble des fermes (CSRN). Les prestations versées aux éleveurs admissibles prennent la forme d'un programme pour producteurs individuels ou d'un fonds de développement de l'industrie porcine.

Paille-fourrage

À la suite de la sécheresse de 1985, des versements ont été faits aux termes du programme *Straw for Feed* aux producteurs de grains de la Colombie-Britannique qui avaient vendu de la paille aux éleveurs de bétail.

Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario

Le Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario est un paiement unique accordé aux producteurs de céréales et de graines oléagineuses de l'Ontario. L'objectif de cette initiative est d'assurer une certaine stabilité financière aux agriculteurs de l'Ontario pour les aider à soutenir la concurrence et à compenser la diminution du rendement, la baisse du prix des produits de base et la diminution de la qualité durant la campagne agricole 2000.

Pertes apicoles

Aux termes du *Beekeepers' Assistance Program* (programme d'aide aux apiculteurs), les apiculteurs autorisés de l'Alberta ont reçu des paiements par ruche pour les dédommager du manque à produire imputable à la sécheresse de 1985 et à d'autres conditions météorologiques.

Pertes causées par les inondations

Conformément aux dispositions relatives à l'aide financière accordée en cas de sinistres, les agriculteurs de l'Alberta ont reçu des paiements pour les dédommager des pertes de récoltes qu'ils ont subies dans les régions inondées pendant l'été de 1986.

Pertes de récoltes dues à la sécheresse

En vertu du *Crop Disaster Assistance Program* (programme d'aide pour les pertes de récoltes), les agriculteurs de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont reçu des paiements pour les aider à maintenir leur production dans le sud des Prairies et dans la région de Peace River où a sévi la sécheresse. Les agriculteurs dont les cultures ont subi des dégâts causés par la sécheresse de 1985 ont touché des paiements d'appoint.

Plan national de transition pour les pommes

Prolongement du programme d'aide aux pomiculteurs du Plan national de transition pour les pommes, cette

entente bilatérale conclue entre le Canada et les provinces de Québec et de Nouvelle-Écosse prévoit une aide supplémentaire aux pomiculteurs. Le programme est administré autant sous forme d'un programme national que d'un programme de paiement direct aux producteurs.

« Potato Disposal Adjustment Program »

L'objectif de ce programme est de verser un paiement unique découplé uniquement aux producteurs pour les aider à mettre au rebut leur excédent de pommes de terre frappées de tumeur verruqueuse ou en cas de fermeture ultérieure au marché américain.

« Potato Diversion Program »

Dans le cadre du programme de résorption des excédents de pommes de terre, les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont touché des paiements au quintal pour une partie de la récolte de pommes de terre en 2000-2001.

Programme Canada-Manitoba relatif à l'ajustement (2000)

Le Programme Canada-Manitoba relatif à l'ajustement verse aux producteurs de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales un paiement unique afin de les aider à s'adapter à l'élimination des subventions au transport en période de faibles prix.

Les paiements de programme sont fondés sur le plus élevé des montants suivants : les ventes admissibles des producteurs en 1998 ou leurs ventes moyennes admissibles de 1994 à 1998. Le paiement versé aux producteurs qui ont commencé leur exploitation agricole en 1999 est fondé sur leurs ventes admissibles de 1999. L'aide consentie dans le cadre du programme est partagée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique

Le Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique est un programme général de paiements qui vise à comprendre la perte causée par les dommages qu'ont subis 14 groupes de produits agricoles.

Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2

Le Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2 a pour but d'aider les agriculteurs du Manitoba à soutenir la concurrence dans les secteurs des céréales, des huiles oléagineuses et des récoltes spécialisées. Dans ces secteurs, les producteurs doivent s'ajuster rivaliser sur le marché mondial avec leurs concurrents internationaux qui bénéficient d'un appui financier fort supérieur.

Programme Canada-Nouvelle-Écosse concernant le programme de soutien des revenus agricoles

Le Programme Canada-Nouvelle-Écosse concernant le Programme de soutien des revenus agricoles a versé une contribution aux producteurs de la Nouvelle-Écosse pour les difficultés économiques éprouvées en 2000.

Programme de couvert végétal

Le Programme du couvert végétal une initiative quadriennale du gouvernement de la Saskatchewan qui contribuera au coût de la transformation de la terre arable en couvert pluriannuel. L'offre est de 15 \$ par acre jusqu'à concurrence de 50 acres (minimum de cinq acres) par demandeur.

Programme Canada-Saskatchewan concernant l'aide financière

Le programme Canada-Saskatchewan concernant l'aide financière Il a pour but d'aider les producteurs de céréales, d'huiles oléagineuses et de récoltes spécialisées à régler leurs problèmes de revenus. Des paiements sont versés aux producteurs selon leurs ventes admissibles de céréales, d'huiles oléagineuses et de récoltes spécialisées.

Programme Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement (2000)

Le Programme Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement offre aux producteurs de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales un paiement unique afin de les aider à s'adapter à l'élimination des subventions au transport en période de faibles prix.

Les paiements de programme sont fondés sur le plus élevé des montants suivants : les ventes admissibles des producteurs en 1998 ou leurs ventes moyennes admissibles de 1994 à 1998. Le paiement versé aux producteurs qui ont commencé leur exploitation agricole en 1999 est fondé sur leurs ventes admissibles de 1999. L'aide consentie dans le cadre du programme est partagée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan.

Programme d'aide à la mise en commun des frais de transport

Aux termes du Fonds d'adaptation pour le transport du grain de l'Ouest (FATGO), ce programme aidera les producteurs de Saskatchewan et du Manitoba à faire face aux coûts de transport plus élevés à la suite d'une modification du système de prix communs de la Commission canadienne du blé (CCB).

Programme d'aide aux dépôts du CSRN pour les éleveurs de bovins

Aide financière destinée à encourager les éleveurs de bovins de la Nouvelle-Écosse à stabiliser leur revenu agricole, grâce à une participation au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). L'objectif était d'aider les éleveurs de bovins à déposer leur contribution de contrepartie aux fins du CSRN.

Les éleveurs participants ont touché un versement basé sur 2 % de leurs ventes nettes admissibles de bovins et de veaux, déclarées sur leur demande de 1995 et 1996 aux fins du CSRN.

Il s'agissait exclusivement d'une initiative provinciale.

Programme d'aide – grains de provende

Ce programme aide les éleveurs de porcs, d'agneaux, de bétail et de gibier, à condition que ces animaux soient finis dans la province de Saskatchewan.

Programme d'aide pour la sécheresse – sud-est de l'Alberta

Ce programme a été lancé en 1991 en Alberta aux termes de la *Public Safety Services Act* en raison d'une sécheresse prolongée dans le sud de la province.

Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation d'arbres de verger

Ce programme garantit aux agriculteurs qui ont remplacé les arbres de leur verger par de nouvelles variétés, un certain revenu annuel par acre pendant les trois années suivant la replantation.

Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)

Le Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario) protège les agriculteurs contre la faiblesse des prix des produits en leur versant des indemnités lorsque le prix annuel moyen en Ontario de la culture en cours tombe en deçà du prix de soutien, calculé comme étant 85 % de la moyenne mobile sur 15 ans. Le programme est financé de concert par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les déboursés aux producteurs sont diminués du tiers pour tenir compte d'une prime à la production.

Programme d'établissement du couvert végétal permanent

Ce programme visait en premier lieu à diminuer la dégradation des sols sur les terres marginales qui couraient un risque élevé d'érosion à cause des cultures annuelles. Le programme a fourni une aide aux agriculteurs pour leur permettre de convertir leurs terres

admissibles consacrées aux cultures annuelles en un fourrage permanent ou une couverture forestière.

Un premier versement pour l'ensemencement – aide à l'établissement d'un couvert permanent – était destiné à payer une partie des frais liés à la plantation de fourrages ou d'arbres.

Les agriculteurs qui avaient signé un contrat à long terme ont reçu par la suite un deuxième versement – aide contractuelle à l'exploitation des terres – destiné à payer une partie des frais liés au passage de cultures annuelles à un couvert végétal permanent. Le premier versement est le seul à être inclus dans la série des «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes».

Le Programme d'établissement du couvert végétal permanent a été entièrement financé par le gouvernement du Canada et dispensé par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), dans quatre provinces, soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Programme de développement des productions animales

En vertu du Programme de développement des productions animales, les éleveurs de bétail ont reçu des paiements destinés à les aider à conserver les bovins d'engraissement dans les provinces du Manitoba (seulement en 1992) et de la Colombie-Britannique.

Programme de paiement au rendement pour les céréales fourragères

En vertu du Programme de développement des marchés des céréales fourragères de la Colombie-Britannique, les producteurs céréaliers de la province ont reçu une prime en argent pour chaque tonne de céréales admissible vendue sur le marché des fourrages de la Colombie-Britannique.

Programme de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères (FRATCF)

Établi comme aide temporaire afin de raffermir la capacité des exploitations d'élevage de bétail touchées et des industries de s'adapter au nouvel environnement économique après la fin du programme de subvention d'aide au transport des céréales fourragères.

Programme de reconstruction économique temporaire – Pluies 1996

Ce programme avait pour but de rétablir l'activité économique dans les régions du Québec touchées par les fortes pluies qui sont survenues les 19 et 20 juillet 1996, principalement dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il a fourni une aide financière aux agriculteurs à temps partiel. Les frais extraordinaires

non couverts par les sociétés d'assurance privées étaient admissibles à une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme de redémarrage de diversification de l'économie de l'Ouest

Ce programme fait partie de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois. Il a pour but de mettre à la disposition des gens d'affaires et des exploitants agricoles qui ont été touchés par les inondations dans la vallée de la rivière Rouge en 1997 des avances en espèces pour lesquelles des comptes doivent être rendus. L'aide est disponible pour la réparation de bâtiments et le remplacement de bétail, par exemple.

Programme de relance après la tempête de verglas

Le but de ce programme est de rétablir l'activité économique du secteur agricole au Québec touché par la tempête de verglas de janvier 1998. Il a pour but de fournir une aide financière aux agriculteurs à temps partiel. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées peuvent faire l'objet d'une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Programme de rétablissement des cultures

Coordonné par le Programme de secours aux personnes sinistrées du Manitoba, ce programme est une composante de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois. Il a pour but de fournir une aide immédiate aux exploitants agricoles qui ont été touchés par des inondations dans la vallée de la rivière Rouge en 1997. Le programme permettra aux agriculteurs de reprendre leurs activités normales et

d'assurer un ensemencement maximal de leurs cultures en 1997.

Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe

Le Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe (POPRAC) est un programme d'aide financière conçu uniquement pour les agriculteurs qui subissent une importante baisse de revenu pour des raisons lors de leur contrôle, comme la baisse des prix, le piètre rendement des récoltes ou l'augmentation des dépenses. Le financement est accordé à l'agriculteur dont la marge brute au cours de l'année de réclamation tombe en dessous de 70 % de la moyenne des revenus des trois années précédentes ou de la moyenne olympique sur cinq ans.

Programme provisoire de compensation de la production de viande rouge

En vertu de ce programme, de l'aide financière a été fournie aux producteurs de bétail admissibles. Les paiements étaient basés sur l'augmentation du poids, en livres, des bovins de boucherie dans la province de Saskatchewan.

Programme spécial canadien pour les grains

En vertu du Programme spécial canadien pour les grains, des paiements ont été versés aux producteurs afin d'aider à contrebalancer les prix peu élevés des céréales et des graines oléagineuses, attribuables à la faiblesse des marchés internationaux et à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Communauté économique européenne.

Programme spécial relatif aux pluies de juillet 1996

Ce programme avait pour but de rétablir l'activité économique dans les régions du Québec touchées par les fortes pluies qui sont survenues les 19 et 20 juillet 1996, principalement dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a fourni une aide financière aux agriculteurs à temps plein. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées étaient admissibles à une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série «Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme relatif au verglas de 1998

Le but de ce programme est de rétablir l'activité économique du secteur agricole au Québec, touché par la tempête de verglas de janvier 1998. Il a pour but de fournir une aide financière aux agriculteurs à temps plein. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées peuvent faire l'objet d'une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme temporaire d'aide financière

En vertu du programme de revitalisation des fruits de verger, ce programme a fourni une aide supplémentaire aux producteurs de fruits de verger afin d'aider à contrebalancer les prix peu élevés reçus pour leurs récoltes en 1993 et 1994. Ce programme avait aussi pour but de procurer une aide temporaire pour permettre de faire la transition entre les programmes de soutien précédents et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) actuel.

Réaffectation des excédents de pommes de terre

Dans le cadre du *Potato Diversion Program* (programme de réaffectation des excédents de pommes de terre), les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont reçu des paiements au quintal pour une partie de la récolte de pommes de terre de 1985-1986.

Réduction des stocks de blé

Dans le cadre du *Lower Inventory For Tomorrow (L.I.F.T.) Program* (programme de réduction des stocks de blé), des paiements ont été versés aux agriculteurs des quatre provinces de l'Ouest pour chaque acre de blé de 1969 retiré de la production en 1970.

Règlement aux fins du programme d'éradication du PVYn

Un règlement destiné aux producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont subi des pertes à la suite des erreurs effectuées dans les tests de dépistage du PVYn dans les cultures de pommes de terre en 1991.

Remplacement des génisses d'élevage laitier

En vertu de la politique de primes à l'élevage de génisses d'élevage laitier, les producteurs de Terre-Neuve ont reçu des paiements afin de compenser les coûts d'élevage et d'encourager la production locale et l'amélioration des génisses pour le remplacement des troupeaux laitiers.

Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte

En vertu du *Crop Insurance Coverage Restoration Program* (programme de rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte), les producteurs de l'Alberta ont reçu des paiements visant à leur permettre de rétablir la couverture de l'assurance-récolte aux niveaux qu'ils avaient souscrit avant la sécheresse de 1985.

« Secours aux sinistrés de l'Est de l'Ontario »

Le Comité de secours aux sinistrés de l'Est de l'Ontario a examiné les pertes et les dommages subis par le secteur agricole et les arbres lors de la tempête de verglas de 1998. Trois principaux programmes découlent des travaux du comité : l'« Ontario Disaster Relief Assistance Program », le « Disaster Financial Assistance Arrangements » et le « Canada-Ontario Agreement ». Le but de ces programmes était de rétablir l'activité économique du secteur agricole de l'Est de l'Ontario touché par la tempête de verglas de janvier 1998 en fournissant une aide financière aux agriculteurs travaillant à temps plein ou à temps partiel.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

«SIR Clean up and Compliance Grant» (2000)

La subvention pour le nettoyage et la conformité est un volet du Programme des lâchers d'insectes stériles de la Colombie-Britannique. Elle a pour objet de compenser en partie les coûts supplémentaires d'un programme de vaporisation intensive ou d'autres méthodes de lutte antiparasitaire destinés à réduire les populations de pyrales de la pomme à l'état sauvage.

«Southwestern Alberta Grass Fire Disaster Recovery Program»

Financé par le gouvernement de l'Alberta, ce programme a aidé les municipalités et les personnes touchées par les feux d'herbe qui ont dévasté diverses régions du sud-

ouest de l'Alberta le 14 décembre 1997.

La série des paiements directs versés aux producteurs en vertu de programme comprend les paiements d'indemnisation uniques versés aux agriculteurs qui ont perdu un pâturage d'hiver non assurable.

Subvention à la betterave à sucre

Les producteurs de betteraves à sucre du Manitoba ont touché des paiements à la tonne en raison de la faiblesse des prix du sucre en 1985.

Subvention à la production porcine

Cette subvention à la production visait à compenser l'écart de prix que toucheraient les éleveurs de l'usine de transformation du Nouveau-Brunswick par rapport à celui qu'ils auraient eu de l'usine locale de Terre-Neuve qui venait de fermer ses portes.

Subvention au transport des porcs

Cette subvention couvre le transport des porcs aux boucheries du Nouveau-Brunswick à la suite de la fermeture de l'abattoir de Terre-Neuve qui était financé par le gouvernement.

«Swine Processing Enhancing Program (Gov Pymnt)» (1999 à 2000)

Le programme «Swine Processing Enhancing Program» assure une aide financière aux producteurs du Nouveau-Brunswick pour les porcs abattus dans la province. Lorsque le prix du marché tombe sous le prix plancher établi, le gouvernement provincial et les transformateurs versent chacun la moitié de la différence aux producteurs de porcs (chacun verse une contribution maximale de 20 \$ par porc). Si les prix s'améliorent, les transformateurs conservent le droit de « récupérer » des producteurs tout excédent de leur contribution sur un montant de 10 \$ par porc.

La série des Paiements directs aux producteurs comprend la moitié des paiements versés aux producteurs de porcs dans le cadre de ce programme, c'est-à-dire la portion qui correspond à la contribution du gouvernement. La série des Recettes monétaires agricoles comprend les paiements globaux versés dans le cadre de ce programme.

«Transitional Production Adjustment Program» (TPAP)

En vertu du programme de revitalisation des fruits de verger, ce programme avait pour but de garantir aux exploitants de vergers de la Colombie-Britannique un revenu annuel spécifique à l'acre pendant les trois premières années à la suite de la replantation de nouvelles variétés de fruits à haute densité dans leur verger.

«Transportation Adjustment Fund »(TAF) (2000)

Le Fonds d'adaptation pour le transport (FAT) de la Colombie-Britannique accorde un paiement provincial unique dont l'objet est d'aider financièrement les producteurs de céréales et d'oléagineux à faire face à l'accroissement des coûts de transport.

Transport du bétail

Aux termes d'un programme établi en 1984, des paiements ont été versés aux éleveurs de bétail de la Saskatchewan touchés par la sécheresse pour leur permettre de transporter le bétail depuis les régions dévastées jusque dans les pacages d'urgence.

«Weather-Related Loss Provision Program» (2000 to present)

Le programme pour les pertes dues aux conditions climatiques vise à aider les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse qui se remettent des pertes financières que leur ferme a subies au cours de la saison de production 1997, conséquence directe du temps défavorable. Le programme fournit une aide financière pour les paiements sur le principal des emprunts contractés pour compenser ces pertes dues au mauvais temps.

CONCEPTS ET MÉTHODES

INTRODUCTION

La présente publication fait partie d'une série de bulletins incluant également :

- Revenu net agricole - Statistiques économiques agricoles (21-010-XIF),
- Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles (21-011-XIF),
- Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles (21-012-XIF),
- Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles (21-013-XIF),
- Dette agricole en cours - Statistiques économiques agricoles (21-014-XIF),
- Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles (21-016-XIF),
- Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles (21-017-XIF),
- Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles (21-018-XIF).

Cette publication contient les estimations annuelles des paiements directs versés aux producteurs agricoles à partir de 1971. Les faits saillants de l'année la plus récente y sont également présentés.

Toutes les séries de données peuvent être obtenues gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada à l'adresse suivante (www.statcan.ca). Les notes sur les concepts et méthodes concernant chacune des séries de données sont également incluses.

Le premier supplément de la publication électronique paraît en juin. Il fournit les estimations provisoires pour la dernière année civile. Le second supplément paraît en décembre et contient les révisions des estimations provisoires. Ces révisions publiées en juin peuvent remonter jusqu'à deux ans, tandis que les chiffres de décembre portent généralement sur trois ans. La date fournit dans le coin supérieur à droite de chacun des tableaux indique la dernière révision effectuée à ce tableau.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir un autre support de données, communiquez avec le Service à la clientèle de la Division de l'agriculture de Statistique Canada au numéro sans frais 1 (800) 465-1991 ou par courrier électronique à l'adresse suivante agriculture@statcan.ca.

Statistique Canada s'engage à veiller à empêcher la divulgation de renseignements confidentiels; par

conséquent, toutes les données font l'objet de restrictions avant d'être diffusées.

PAIEMENTS DIRECTS VERSÉS AUX PRODUCTEURS EN VERTU DE PROGRAMMES

La présente publication contient des tableaux sur les paiements directs versés aux producteurs pour les années écoulées depuis 1971. Les estimations sont présentées par programme et par année pour les provinces et pour le Canada. Ces données, à l'exception de celles sur les paiements bruts versés pour les programmes principaux, ne sont pas disponibles dans CANSIM.

Concepts

Les paiements directs versés aux producteurs représentent les montants payés aux termes de différents programmes agricoles **gouvernementaux**. Ne sont compris que les paiements directs qui se rapportent à la production agricole courante et qui sont versés directement aux personnes participant à celle-ci. Sont compris :

- Subventions visant à encourager la production.
- Subventions visant à dédommager les producteurs des faibles rendements du marché.
- Paiements visant à stabiliser le revenu.
- Subventions visant à réduire les dépenses au chapitre des entrées dans l'agriculture.
- Paiements visant à dédommager les producteurs des pertes de cultures ou de bétail causées par des conditions météorologiques extrêmes, la maladie et d'autres raisons.

Le financement des divers programmes agricoles, aux termes desquels s'effectuent les paiements directs, provient des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales d'une part, ou est partagé par divers paliers de gouvernement et les producteurs d'autre part. Les primes que paient les producteurs participant au financement des programmes sont considérées comme des dépenses d'exploitation.

Les paiements versés en vertu de programmes privés tels que l'assurance-grêle privée et l'assurance-bétail privée ne sont pas inclus dans la série Paiements directs aux producteurs. Ces programmes privés sont pris en compte dans la série des Recettes monétaires agricoles.

Les paiements directs effectués dans le cadre de divers programmes figurent dans la série sur les recettes monétaires agricoles et dans celle sur les dépenses d'exploitation. Par conséquent, ils paraissent aussi dans les estimations du revenu net agricole. La série

sur les dépenses d'exploitation comprend les remises ou les subventions visant à réduire les dépenses de production et, lorsqu'il y a lieu, les dépenses qu'engagent les producteurs pour financer les programmes. Tous les autres paiements directs sont compris dans la série sur les recettes monétaires agricoles.

La série sur les paiements directs ne vise aucunement à inclure tous les paiements afférents aux producteurs ni les dépenses gouvernementales totales en vertu de tous les programmes de soutien.

Sont exclus les paiements qui suivent:

- Paiements indirects
- Paiements de transfert
- Subventions en capital

Les programmes municipaux, provinciaux et fédéraux versant des paiements directs représentent un aspect du soutien accordé aux producteurs. Les paiements indirects, lesquels peuvent avoir plus d'importance dans certaines provinces que dans d'autres, fournissent aussi un soutien aux producteurs.

Des paiements indirects sont versés aux producteurs en vertu de divers programmes. Ces paiements sont considérés indirects lorsque des fonds gouvernementaux sont versés à un tiers, à l'extérieur du secteur agricole, pour le bénéfice des producteurs. Le secteur agricole est délimité par le premier point de transaction entre les producteurs agricoles et les acheteurs de produits agricoles. Le premier point de transaction délimite aussi le secteur agricole pour les transactions effectuées entre les producteurs agricoles et les fournisseurs d'intrants. La plupart des paiements indirects servent soit à réduire, pour les producteurs agricoles, le coût d'achat des intrants ou d'accroître les recettes provenant de la vente des produits agricoles. Les paiements indirects sont versés en vertu d'une variété de programmes y compris ceux qui servent à réduire les impôts fonciers, les coûts de transport, les coûts de carburant, les frais d'intérêt ainsi que ceux ayant trait à la recherche, à la commercialisation ou à la promotion.

Les paiements de transfert visent les particuliers plutôt qu'une industrie spécifique. Les indemnités de formation sont exclues de la série des paiements directs parce qu'ils ne visent pas l'industrie agricole mais plutôt des particuliers, quel que soit leur occupation.

Un certain nombre de programmes agricoles fournissent des subventions en capital. Ces subventions sont versées directement aux producteurs dans le but d'améliorer ou d'augmenter les installations d'entreposage ainsi que d'aider à l'achat d'équipement. Les subventions en capital sont exclues de la série des paiements directs parce que celles-ci ne sont pas reliées à la production courante.

Une liste des dépenses du gouvernement fédéral dans le domaine agroalimentaire est disponible dans :

Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale, Recueil de données, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction de l'analyse économique et stratégique, Direction générale des politiques. Annuelle. Aussi disponible dans Internet (<http://www.agr.ca/policy/epad>).

Dépenses fédérales dans le domaine agroalimentaire, 1982-1983 et 1983-1984. Rodier, Monique. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction des politiques de développement, document de travail, Ottawa, septembre 1985.

Dépenses fédérales dans le domaine agroalimentaire, 1970-1971 à 1982-1983. Huot, Marcel. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction des politiques de développement, document de travail, Ottawa, décembre 1984.

Méthodes

Les estimations des paiements directs versés aux producteurs dans le cadre de divers programmes comprennent tous les paiements que touchent directement les producteurs aux termes de programmes municipaux, provinciaux et fédéraux. Toutes les données sur les paiements proviennent de sources administratives.

Les paiements directs versés dans le cadre des divers programmes représentent les sommes que reçoivent les producteurs au cours d'une année civile à l'exception de la catégorie «autres paiements» où quelques paiements sont sur une année financière. Bien qu'un programme puisse être établi pendant une année donnée, les paiements versés aux producteurs peuvent s'échelonner sur deux années civiles ou plus. Dans tous les cas, les paiements sont ventilés suivant l'année pendant laquelle les producteurs les ont effectivement reçus.

Les estimations du revenu net agricole englobent les paiements directs soit dans la série sur les recettes monétaires agricoles, soit dans la série sur les dépenses d'exploitation agricoles et les frais d'amortissement. Les paiements compris dans la série sur les recettes monétaires agricoles comprennent les paiements versés aux termes de : la Loi sur la protection du revenu agricole (Régime d'assurance du revenu brut et Compte de stabilisation du revenu net); la Loi sur l'assurance-récolte; le Programme de stabilisation pour le grain de l'Ouest; la Loi sur la stabilisation des prix agricoles; les programmes tripartites; les programmes provinciaux de stabilisation; la Loi sur la commission canadienne du lait; et «d'autres paiements» versés en vertu de programmes spéciaux. À noter que les programmes privés comme l'assurance-grêle et l'assurance du bétail sont compris dans la série

des recettes monétaires agricoles sous « paiements d'assurance-récolte » et « autres paiements », respectivement. Dans la section des paiements de programme directs, les catégories « paiements d'assurance-récolte » et « autres paiements » ne comprennent que les programmes gouvernementaux.

Les paiements directs versés aux producteurs figurent explicitement dans les dépenses agricoles. Lorsque les remises s'appliquent, les estimations des dépenses brutes sont suivies par des remises, puis des dépenses nettes. Les primes payées par les producteurs dans le cadre de divers programmes figurent dans la catégorie « primes de stabilisation ». Avant 1971, les remises étaient déduites des dépenses et seules les dépenses nettes étaient déclarées.

Comparaison des données

Il n'y a pas de discontinuité importante dans cette série statistique qui empêcherait de comparer les données d'une année à l'autre.

Qualité des données

Tel que mentionné ci-dessus, les données sur les paiements directs en vertu de programmes proviennent de sources administratives. Il se peut que certaines données soient corrigées afin de respecter le cadre conceptuel de la série sur les paiements de programmes. Les données obtenues des diverses administrations sont la somme des transactions financières effectuées avec chacun des exploitants agricoles. Ces données font l'objet de vérification par des firmes de comptabilité indépendantes et/ou sont utilisées pour effectuer les paiements. En conséquence, on considère que la qualité de ces données est très bonne. Elles demeurent cependant sujettes aux erreurs non liées à l'échantillonnage qui sont présentes dans toutes les données administratives.

Révisions des données

Les données annuelles sur les paiements directs en vertu de programmes sont publiées deux fois par année, à la fin de mai et à la fin de novembre. En mai, les données sur les paiements effectués au cours des deux dernières années sont révisées, et en novembre, celles des trois dernières années. Étant donné la nature des données utilisées dans cette série statistique, les révisions des données sur les paiements directs en vertu de programmes n'ont pas lieu très souvent et sont négligeables.

REMISES

Concepts

Les estimations nationales et provinciales des remises versées directement aux agriculteurs représentent une diminution des coûts engagés dans la production de produits agricoles. Les remises versées par les divers gouvernements sont calculées pour l'année civile.

Méthodes et qualité des données

Les estimations des remises comprennent tous les paiements versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant à réduire les dépenses. Les données administratives proviennent directement de Revenu Canada, des ministères provinciaux de l'Agriculture et du Revenu; elles concernent les programmes actuels suivants :

Île-du-Prince-Édouard :

«Lean Beef Program» (aide à l'achat de bétail)

Nouvelle-Écosse :

«Sire Improvement Program» (aide à l'achat de bétail)

«Agriculture Limestone Assistance Program» (aide à l'achat de chaux)

«Loss Provision Program» (remboursement des intérêts)

Nouveau-Brunswick :

Programme d'amélioration génétique des bovins (aide à l'achat de bétail)

Programme d'aide à l'expansion du cheptel bovin (remboursement des intérêts)

Québec :

Remboursement d'impôts fonciers

Programme de remboursement des intérêts

Ontario :

Remboursement de la taxe sur les carburants

Remboursement direct des salaires en espèces des employés

Saskatchewan :

«Farm Fuel Program» (remboursement des dépenses en carburant)

Alberta :

«Interest Rebate Program» (remboursement des intérêts)

Les données sont fournies directement par les organismes qui administrent les programmes et qui versent les paiements aux producteurs. Par conséquent, elles sont jugées être de bonne qualité.

Pour plus de renseignements sur l'historique des programmes, veuillez consulter les notes explicatives qui se trouvent à la suite des tableaux sur les paiements directs.

Comment obtenir d'autres renseignements

Veillez communiquer avec les Services à la clientèle, Division de l'agriculture, Statistique Canada au 1 800 465-1991 ou par courriel à: agriculture@statcan.ca

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web: <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Demandes de renseignements (Canada et États-Unis)	1 800 263-1136
Appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677
Commandes par télécopieur (Canada et États-Unis)	1 877 287-4369
Renseignements par courriel	infostats@statscan.ca

Cette publication a été rédigée sous la direction de:

- Paul Murray, Chef
Section des revenus et des prix agricoles
- Kimberley Boyuk, Chef d'unité
Sous-section des recettes monétaires agricoles
- Graham Burns
Sous-section des recettes monétaires agricoles
- Steve Partridge
Sous-section des dépenses agricoles